



Alger	: 24°	15°
Oran	: 25°	17°
Annaba	: 24°	16°
Béjaïa	: 23°	14°
Tamanrasset:	36°	24°

ALGÉRIE - QATAR

**M. Zitouni préside à Doha l'ouverture du Forum d'affaires algéro-qatari**

P. 24

ALGÉRIE - ITALIE

**Merad reçoit l'ambassadeur de la République italienne à Alger**

P. 24

ALGERIE - TURQUIE

**L'Algérie dénonce vigoureusement l'attaque terroriste ayant ciblé la société turque des industries aérospatiales "TUSAS"**

P. 3

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

# Examen d'avant-projets de loi relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'avant-projets de loi relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 23 octobre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique 98-03 du 3 juin 1998 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits, en vue de permettre à cette haute instance judiciaire de remplir au mieux et de la manière la plus efficace son rôle dans le cadre de la révision des lois relatives au secteur de la justice. Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en œuvre des directives de monsieur le Président de la République relatives à la modernisation du système de gestion portuaire et à l'identification des mécanismes efficaces pour la création d'une autorité portuaire, le Gouvernement a examiné un avant-projet de la loi modifiant et complétant l'ordonnance 76-80 du 23 octobre 1976, portant code maritime, dans le cadre de la politique visant à moderniser les ports nationaux et les activités commerciales, ainsi que le renforcement des missions régaliennes exercées au niveau des ports de commerce et de pêche. P. 3



### CONSEIL DE LA NATION

**Réunion du Bureau élargi aux présidents des groupes parlementaires**

P. 3

### ARPC

**Sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs de téléphonie mobile**

P. 4

### PORT DE DJEN DJEN À JIJEL

**Quelque 8 millions de tonnes d'échanges commerciaux depuis le début de l'année 2024**

P. 6

### SANTÉ

**LA MÉLATONINE**  
**Une hormone efficace pour soigner les troubles du sommeil**

Pp 12-13

### FOOTBALL

**MCA - O. AKBOU**  
CE SOIR À 20H30,  
AU STADE DU 5 JUILLET  
**Défaite interdite pour les Akbouciens**

Par R. Yanis P. 21



**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE ET DU NUMÉRIQUE**

**L'ESTIN d'Amizour fait sa mue**

Par Sammy Amrane P. 24

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

**Reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de 5 éléments de soutien aux groupes terroristes (MDN)**

P. 24

## PARLEMENT

### APN: plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, jeudi, une plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, a indiqué, mardi, un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Les questions concernent les secteurs de la Formation et de l'Enseignement professionnels, du Tourisme et de l'Artisanat, de la Culture et des Arts, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que des Travaux publics et des Transports.

## HABITAT RURAL

### 5.000 aides accordées à la wilaya d'Ouargla en 2024 (direction)

Un quota de 5.000 aides à l'habitat rural a été accordé à la wilaya d'Ouargla au titre de l'année 2024, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Les procédures administratives nécessaires à ces aides sont actuellement en cours dans les différentes communes de la wilaya, notamment l'étude des dossiers des demandeurs, avant l'attribution des aides aux citoyens qui remplissent les conditions, a expliqué le directeur local du secteur, Fodil Benyounés.

Et afin de prendre en charge les demandeurs de logements ruraux, qui ne disposent pas de terrains à bâtir, la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, et dans le cadre de l'habitat rural groupé, va consacrer un investissement financier approprié pour la préparation de nouveaux terrains bénéficiaires d'entamer les travaux de construction, a indiqué le responsable.

## EXPORTATION

### Boumerdes: un chiffre d'affaires de près de 5 milliards de DA à l'exportation au 1<sup>er</sup> semestre 2024

Un chiffre d'affaires de près de cinq (5) milliards de DA a été réalisé par 46 entreprises économiques dans la wilaya de Boumerdes, durant le 1<sup>er</sup> semestre 2024, grâce à 180 opérations d'exportation de produits divers vers plusieurs pays, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'Industrie.

Ces 46 petites et moyennes entreprises (PME) ont exporté divers produits locaux vers nombre de pays, dont le Bahreïn, la Chine, la France, le Canada, le Sénégal, la Mauritanie, la Tunisie et la Libye, a indiqué le directeur du secteur, Hocine Hemmal.

Il a cité parmi les plus importants produits exportés, la céramique, les boissons, les confiseries et les huiles, relevant la hausse enregistrée, ces dernières années, dans les opérations d'exportation de divers produits à Boumerdes tout en soulignant le soutien de l'Etat à cette tendance.

Le directeur de l'industrie a noté que la wilaya compte 95 entreprises industrielles et économiques appartenant à des opérateurs étrangers et 34 autres issues de partenariats entre opérateurs algériens et étrangers.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 5 morts et 155 blessés en 24 heures (Protection civile)



Cinq (5) personnes sont décédées et 155 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique mercredi un communiqué de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Bejaia (2 morts), Bouira (1), Mila (1) et El Tarf (1), précise la même source.

Durant la même période, les secours de la Protection civile de la wilaya Constantine sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à six personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile à El Khroub.

## Mascara: trois morts dans un accident de la circulation (Protection civile)

Trois personnes sont mortes dans un accident de la circulation, survenu dans la soirée de mardi à mercredi dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris des services de la Protection civile.

La même source a précisé que l'accident s'est produit sur la route nationale 7 (RN7), précisément au niveau du tronçon reliant les communes de Sig et Hacine, suite à une collision entre une voiture et un motocycle, ayant entraîné la mort, sur le coup, de deux personnes. La troisième victime a succombé à ses blessures à l'Etablissement hospitalier public spécialisé dans les urgences médicales de la ville de Mascara.

Les corps des deux victimes de ce drame de la route qui étaient à bord du motocycle, ont été déposés à la morgue du même établissement hospitalier, a-t-on fait savoir de même source.

Les services de la Gendarmerie nationale territorialement compétents ont ouvert une enquête afin d'élucider les circonstances de cet accident, note-on.

## Bouira : un mort et un blessé dans un accident sur l'autoroute Est-Ouest à Bouderbala (Protection civile)

Une personne est décédée et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu mardi soir sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune de Bouderbala (Ouest de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit vers 19h35 sur la voie autoroutière menant vers Constantine, et au lieu-dit Drablia, relevant de la commune de Bouderbala, suite à une collision entre deux camions, suivie d'un incendie, selon les détails fournis par un officier de la Protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat.

"Nos unités sont intervenues et elles ont pu maîtriser l'incendie", a-t-il précisé.

"L'accident a causé la mort d'une personne dont le corps a été transféré à la morgue de l'hôpital de Lakhdaria, tandis qu'une autre personne blessée a été évacuée en urgence à l'hôpital de Rouiba pour recevoir les soins nécessaires", a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de l'accident.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Annaba : arrestation de 5 individus pour cambriolage à l'arme blanche (Gendarmerie nationale)



Les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté cinq (5) individus dans une affaire de cambriolage à l'arme blanche avec menace de mort, a indiqué, mercredi, un communiqué de ces Services.

L'affaire a été enclenchée suite à une plainte reçue par la brigade régionale de la Gendarmerie nationale à Ain Berda, groupement de Annaba, signalant le cambriolage d'un point de vente de viande blanche à l'arme blanche avec menace de mort par des individus cagoulés", ajoute le communiqué.

"La vidéo de l'agression, filmée par les caméras de surveillance du local de la victime, a été largement relayée via les réseaux sociaux".

Après la réception de la plainte, "l'exploitation de la vidéo et l'intensification des recherches et investigations, les mis en cause ont été identifiés et localisés, avant l'élaboration d'un plan bien ficelé qui a permis leur arrestation", a-t-on précisé.

Après investigations, le commanditaire de l'opération a été arrêté ainsi que ses acolytes, tandis que deux autres suspects identifiés, sont en fuite. Les mis en cause sont poursuivis pour association de malfaiteurs et délit de vol avec usage d'arme blanche et menace de mort.

Les suspects seront présentés devant les juridictions compétentes après achèvement de l'enquête, selon la même source.

## Tipasa: mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine (Sûreté)

Une tentative d'émigration clandestine a été déjouée par les services de la sûreté de daïra de Fouka, dans la wilaya de Tipasa, avec l'arrestation des personnes impliquées, rapporte dimanche un communiqué rendu public par la sûreté de wilaya.

La mise en échec de cette tentative d'émigration clandestine à partir du littoral de la wilaya, réalisée dans le cadre de la lutte contre le trafic de migrants et l'organisation de traversées clandestines par mer, a permis l'arrestation de six (6) individus, selon la même source.

Deux individus parmi les personnes arrêtées sont accusés d'avoir planifié cette tentative d'émigration clandestine par mer, a-t-on précisé.

L'opération a permis la saisie de 380 litres de carburant, 12 gilets de sauvetage, une somme estimée à 570.000 DA et un montant en devise étrangère.

Les mis en cause dans cette affaire ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent, sous les chefs d'accusation de "trafic illicite de migrants et mise en danger de leurs vies et sécurité en contrepartie d'avantages financiers dans le cadre d'un groupe criminel organisé", selon la même source.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT Examen d'avant-projets de loi relatifs à plusieurs secteurs (communiqué)

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'avant-projets de loi relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 23 octobre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique 98-03 du 3 juin 1998 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits, en vue de permettre à cette haute instance judiciaire de remplir au mieux et de la manière la plus efficace son rôle dans le cadre de la révision des lois relatives au secteur de la justice.

Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en œuvre des directives de monsieur le Président de la République relatives à la modernisation du système de gestion portuaire et à l'identification des mécanismes efficaces pour la création d'une autorité portuaire, le Gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 76-80 du 23 octobre 1976, portant code maritime, dans le cadre de la politique visant à moderniser les ports nationaux et les activités commerciales, ainsi que le renforcement des missions régaliennes exercées au niveau des ports de commerce et de pêche.



Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif relatif à l'Office national du pèlerinage et de la Omra, et ce, afin de moderniser la gestion des activités de cet organisme, dans l'optique d'améliorer et de promouvoir les prestations au profit des pèlerins et des omristes, ainsi que les conditions de leur prise en charge lors de l'accomplissement du Hadj et de la Omra, dans le cadre de la politique nationale relative à l'organisation, au suivi et

au contrôle de la saison du Hadj et de la Omra. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement de la réforme du dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), qui vise à améliorer son mode de fonctionnement, à promouvoir sa gouvernance, et à renforcer la formation, le suivi et l'accompagnement des porteurs de projets ayant bénéficié de ce dispositif qui soutient l'entrepreneuriat et les petites entreprises".

## CONSEIL DE LA NATION

### Réunion du Bureau élargi aux présidents des groupes parlementaires

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a présidé, mercredi, une réunion du Bureau du Conseil, élargi aux présidents des groupes parlementaires et au Questeur, indique un communiqué du Conseil.

Cette réunion a été consacrée à "l'examen de l'agenda des travaux du Conseil de la nation pour la période à venir, à l'étude des propositions des programmes de travail des commissions permanentes pour l'année 2024-2025, à l'examen de l'état des questions orales et écrites déposées au niveau du bureau et aux progrès réalisés dans le projet de révision du règlement intérieur de la chambre haute du Parlement", note la même source.

Au début de la séance, "le Bureau du Conseil élargi a salué les orientations et les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, émises lors du dernier Conseil des ministres et qui ont un lien direct avec la vie quotidienne des citoyens et la préservation de leur pouvoir d'achat, insistant sur la protection des prix de toute augmentation illicite et l'application de la loi dans ce cadre".

Il a également salué "les grands axes et lignes contenus dans le projet de loi de finances pour l'exercice 2025", les considérant comme "une preuve de l'engage-

ment renouvelé des autorités publiques à préserver les acquis sociaux".

Ce projet "est une traduction des grands chantiers promis par le président de la République lors de la dernière campagne électorale, partant du fait que le texte du projet de loi de finances pour l'exercice 2025 tend à consacrer des visées politiques d'une importance exceptionnelle", précise le communiqué.

Le Bureau a estimé que "la même importance caractérise le projet de loi sur les collectivités locales afin de tracer la voie d'une Algérie victorieuse, dont les jalons sont posés et confortés par le président de la République". Profitant, en outre, de cette opportunité et à la veille de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, M. Goudjil a adressé "ses félicitations et ses salutations aux moudjahidines et moudjahidates pour leurs sacrifices en faveur de la patrie".

Il a rappelé, à ce propos, "certaines étapes glorieuses de cette Révolution et de l'histoire de l'Algérie, jalonnée d'actes héroïques et de réalisations", mettant en avant "les qualités héroïques des martyrs et des moudjahidates et des moudjahidines durant la lutte contre le colonialisme et le recouvrement de la souveraineté nationale". Pour ce qui est des questions orales et écrites,

## SANTÉ

### La Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer présente son programme d'action devant le président de la République

La Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer a présenté mardi, devant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, son programme pour la période 2024-2028, a indiqué le président de la Commission, Pr Adda Bounedjar.

Dans une déclaration à l'issue de la séance de travail tenue par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au siège de la présidence de la République, avec les membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar a fait savoir que la commission avait présenté lors de cette séance un exposé sur son programme d'action 2024-2028, qui renferme cinq (5) axes à savoir "la prévention, le dépistage précoce, le diagnostic précoce, la prise en charge des patients atteints de cancer et de leurs parcours, et la recherche en oncologie". Lors de cette séance de travail, "le président de la République a ordonné de préparer un décret présidentiel afin de lever tous les obstacles liés à l'acquisition des médicaments, des équipements médicaux et des réactifs relatifs au cancer", a indiqué le président de la commission. Et d'ajouter que le président de la République a donné des instructions au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale "pour prendre en charge, par le biais de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), le traitement par radiothérapie des enfants atteints de cancer".

Pour rappel, la séance de travail s'est déroulée en présence du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar, du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem, du président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi et du président directeur général du Groupe Saïdal.

après leur examen, le Bureau a décidé de "transmettre celles qui remplissent les conditions requises au gouvernement".

La réunion s'est également penchée sur "les propositions des commissions permanentes, notamment celles relatives aux missions d'information et aux sessions d'audition, ainsi qu'aux activités visant à promouvoir la culture parlementaire".

Plusieurs de ces propositions "ont été validées et un programme de travail définitif sera établi ultérieurement, en coordination avec les commissions concernées", ajoute la même source.

Concernant la révision du règlement intérieur du Conseil de la nation, M. Goudjil a souligné "l'importance de ce dossier et le temps consacré à sa préparation, en raison de son impact sur la place de l'institution dans l'édifice institutionnel du pays et le statut du membre du Conseil de la nation au sein de la société".

Pour ce faire, M. Goudjil a appelé les membres du comité chargé de cette révision à "travailler de manière concertée avec les présidents des groupes parlementaires pour sa finalisation et le soumettre, par la suite, aux membres du Bureau avant d'être débattu lors d'une séance plénière qui sera consacrée à cet effet".

## PARLEMENT

### Poursuite de l'examen des dispositions du projet de loi portant Code de procédure pénale

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a poursuivi mardi, l'examen des dispositions du projet de loi portant Code de procédure pénale, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. "Présidée par M. Hi-

cham Sifer, la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, s'est réunie, pour poursuivre l'examen des dispositions du projet de loi portant Code de procédure pénale, en présence de cadres du ministère de la justice", précise le communiqué.

### APN: la Commission de la santé procède à l'examen des dispositions du projet de loi sur la protection et la promotion des personnes aux besoins spécifiques

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) a procédé, mardi, à l'examen des dispositions du projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes

aux besoins spécifiques, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle a procédé, sous la présidence de M. Said Hamici, président de la

dite Commission, à l'examen des dispositions du projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, en présence des cadres du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

### ALGERIE - TURQUIE L'Algérie dénonce vigoureusement l'attaque terroriste ayant ciblé la société turque des industries aérospatiales "TUSAS"

L'Algérie a vigoureusement condamné l'attaque terroriste qui a ciblé la société turque des industries aérospatiales (TUSAS), exprimant à la République de Turquie, pays frère, peuple et Gouvernement, sa pleine solidarité en ces circonstances difficiles, a indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République.

"Suite à l'attaque terroriste ayant ciblé la société turque des industries aérospatiales (TUSAS), l'Algérie condamne vigoureusement cette attaque criminelle, et exprime à la République de Turquie, pays frère, peuple et Gouvernement, sa pleine solidarité en ces circonstances difficiles", lit-on dans le communiqué.

APS

## HISTOIRE

## Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit s'enquiert des derniers préparatifs de l'épopée "Rooh El Jazair (Communiqué)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebega, s'est enquis mardi, au complexe olympique "Mohamed Boudiaf" (Alger), des derniers préparatifs de l'épopée "Rooh El Jazair (L'âme de l'Algérie), qui s'inscrit dans le cadre des festivités de commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, indique un communiqué du ministère.

Cette œuvre épique du réalisateur Ahmed Rezak, "s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère pour la préservation de la mémoire collective et du patrimoine historique algérien, à travers la production d'œuvres artistiques à la hauteur de la glorieuse Guerre de libération, dans ses dimensions humanitaire et libératrice", et qui racontent les différentes étapes historiques qui ont connu l'Algérie, jusqu'à la glorieuse Guerre de libération", précise le communiqué.

"Cette œuvre grandiose vient en application des orientations de l'Etat, à sa tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune concernant la question de la préservation de la mémoire collective et l'importance majeure qu'il accorde à ce volet", a affirmé M. Rebega, soulignant que cette "épopée vient aussi consacrer, une nouvelle fois, la grandeur du peuple algérien, qui a mené la plus grande révolution de l'histoire contemporaine, ainsi que l'attachement de ses enfants à son indépendance et son unité".

## DOUANES

## Sétif : visite des représentants de la presse aux services de l'Inspection divisionnaire des Douanes

La direction régionale des Douanes de Sétif a organisé, mercredi, une visite guidée du siège de l'Inspection divisionnaire de ce corps constitué, au profit des représentants de la presse nationale, qui ont pu connaître de près les différents services des Douanes et comprendre leurs missions.

Cette visite a permis aux journalistes de prendre connaissance des différents services de l'Inspection divisionnaire et de l'activité douanière au niveau de son champ de compétence territoriale : bureau des relations publiques, système d'information, service cynotechnique (chiens dressés), services fiscaux, économiques et autres.

"Les Douanes algériennes constituent, de par les multiples tâches qu'elles accomplissent, l'un des principaux piliers de l'économie nationale, et constituent une forteresse imprenable, protégeant et contribuant au développement de l'économie nationale, en conformité avec les attentes des autorités suprêmes du pays, liées à l'encouragement de la production nationale, à sa promotion et à sa compétitivité sur les marchés extérieurs", a déclaré l'inspecteur divisionnaire Amel Rahab, sous-directrice de l'informatique à la direction régionale des Douanes de Sétif.

La responsable a salué "le parcours honorable de la presse algérienne qui s'était, jadis, imposée en tant que partie intégrante de la guerre de libération de l'Algérie, ainsi que pour son rôle important dans l'accompagnement du processus d'édification du pays et la préservation de sa stabilité avec conscience et responsabilité". Au cours de cette visite, les représentants des médias nationaux ont été honorés pour les efforts qu'ils ont déployés dans l'accompagnement des activités du corps des Douanes et ce, à l'occasion de la Journée nationale de la presse (22 octobre de chaque année).

## AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA POSTE ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

### Sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs de téléphonie mobile

L'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques (ARPCE) a prononcé des sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs de téléphonie mobile en Algérie, suite aux manquements à certaines exigences de couverture et de qualité de services contenues dans leurs cahiers des charges respectifs, indique mercredi un communiqué de l'ARPCE.

L'ARPCE "informe qu'à l'issue de la campagne de contrôle et d'évaluation de la couverture et de la qualité de service (QoS) des réseaux GSM, 3G et 4G des trois opérateurs de la téléphonie mobile, ATM (Mobilis), OTA (Djezzy) et WTA (Ooredoo), effectuée sur l'ensemble du territoire national, il a été constaté des manquements à certaines exigences de couverture et de qualité de services, contenues dans leurs cahiers des charges respectifs", précise la même source. "En application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, l'Autorité de régulation a mis en demeure



les trois opérateurs afin de se conformer aux exigences de couverture et de qualité de service de leurs réseaux GSM, 3G et

4G et a procédé à une campagne de vérification de la levée des manquements observés, laquelle campagne a permis de relever que certaines exigences en matière de couverture et de qualité de service demeurent insatisfaites", ajoute le communiqué.

Par conséquent, l'Autorité de régulation a prononcé des sanctions pécuniaires à l'encontre des trois opérateurs d'un montant global de 1.053.325.166,30 DA, détaillé comme suit: ATM (Mobilis) 721.802.502,42 DA, OTA (Djezzy) 82.026.182,13 DA et WTA (Ooredoo) 249.496.481,75 DA.

## INFRASTRUCTURES

## Projet de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet : Rekhroukh "satisfait" du rythme des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, s'est dit, mardi, à Bechar "satisfait" du rythme des travaux de réalisation du premier tronçon de 200 km du projet de la ligne ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet.

S'exprimant lors d'un point de presse, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Rekhroukh accompagné du ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a exprimé sa satisfaction quant à la cadence des travaux de concrétisation de ce tronçon. "Nous souhaitons grâce au rythme soutenu des travaux de réalisation, que ce tronçon soit livré avant l'échéance prévue, à savoir début de 2025", a-t-il souligné.

De son côté, le ministre des Transports a indiqué que ce projet ferroviaire d'envergure visant l'acheminement du fer brut du gisement de Gara-Djebilet sur une distance de 950km, "aura un

grand impact économique sur le pays, et ce à travers le renforcement du transport de voyageurs et de marchandises entre le sud et le nord du pays".

A ce titre, l'une des toutes premières lignes ferroviaires de ce projet, à savoir celle de Béchar-Abadla, soit un parcours de 96 km, sera livrée dès le premier trimestre 2025, selon le président directeur général (PDG) de l'entreprise publique Cosider travaux publics, (Filiale du groupe Cosider), Cherif Grira.

"Une avancée très importante des travaux de sa réalisation et qui enregistrent des taux d'avancement respectivement de l'ordre de 94 % pour le volet terrassement et de 28 % en volet soudure", a expliqué M. Grira lors d'une présentation de l'état des travaux du premier tronçon du projet ferroviaire Bechar-Tindouf.

Outre la ligne Béchar-Abadla, la gare de cette dernière collectivité qui comprend trois (3) importants blocs en cours de réalisation, sera réceptionnée à la

même échéance (le 1<sup>er</sup> trimestre de 2025), a-t-il encore fait savoir. Pour les besoins de la concrétisation dans les mêmes délais prévus de ce tronçon, une entité de production de traverses en béton a été créée et équipée et dont la production a débuté en septembre 2024 avec 175 unités par jour des mêmes traverses en passant récemment à 1.500 unités similaires quotidiennement, a indiqué pour sa part Abdechaf Rabi, responsable du projet du même tronçon.

Les deux membres du gouvernement qui avaient auparavant donné le coup d'envoi dans la wilaya de Naama du redémarrage de la ligne ferroviaire Oran-Béchar, après la réparation et la réhabilitation des sections endommagées, suite aux inondations du mois de septembre dernier, ont achevé leur visite de travail dans la wilaya avec une rencontre avec les différents responsables des entreprises chargées de la réalisation du projet.

## AFFAIRES RELIGIEUSES

## M. Belmehdi insiste sur la sauvegarde et la valorisation des manuscrits anciens

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a insisté, mardi à Bejaia, sur la sauvegarde et la valorisation des manuscrits anciens, estimant que ce fond documentaire spécifique est "un élément majeur de l'identité nationale et de son histoire" et "un repère essentiel de son développement socioculturel".

Intervenant à l'ouverture d'un colloque national sur "Les savants de Bejaia et leurs contributions intellectuelles à travers leurs manuscrits", le ministre a relevé que la région, depuis le moyen âge, a enfanté une pléiade de savants et d'érudits qui ont forgé sa réputation scientifique, culturelle et culturelle qui ont "influencé la civilisation occidentale et continuent encore à inspirer la recherche et la quête de la connaissance dans le monde entier".

"Ibn Khaldoun, Sidi-Boumediene, El-Ghubrini, El waghilissi, Fibbonacci, et tant d'autres qui ont vécu ou seulement séjourné à Bejaia, sont de ceux là et ont laissé un héritage scientifique de portée universelle", a-t-il souligné, relevant qu'au jour d'aujourd'hui, malgré un effort de récupération, de numérisation, d'indexation et de catalogage, "il reste encore un patrimoine documentaire important à mettre au jour, à sauvegarder et à promouvoir".

"Bejaia est une pépinière et une perle en la matière", a-t-il estimé, mettant l'in-

auguré la mosquée "Abderrahmane El-Waghilissi" à Sidi-Aich, à l'ouest.

M. Belmehdi a, par ailleurs, assisté, au siège de la wilaya, à la signature d'un accord entre la direction des affaires religieuses et l'office de la promotion et de la gestion immobilière (OPGI) pour l'attribution de 17 logements à des imams.

Il a également pris part à la cérémonie de célébration de la journée nationale de la presse (22 octobre) organisée au siège de la wilaya au profit de la presse locale.

## PÊCHE

## Gestion des zones d'activités de l'aquaculture marine: atelier de formation au profit des cadres du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques organise, en collaboration avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) relevant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un atelier de formation au profit des cadres du ministère sur la gestion des zones d'activités de l'aquaculture marine, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Cet atelier, prévu les 23 et 24 octobre courant au siège de la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Alger à Ain Benian, sera encadré par une experte internationale relevant de la CGPM, indique-t-on de même source.

APS

## TÉBESSA

## Mise en service du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable dans la commune de Bir Mokkadem

Un projet portant sur le renforcement et l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) de la population de Bir Mokkadem (Tébessa), à partir de la nappe de Guorriguer, a été mis en service, hier.

Selon les explications fournies par la directrice des ressources en eau, Sonia Rehahlia, au wali, Saïd Khalil, qui effectuait une visite d'inspection sur site, ce projet, financé à hauteur de 60 millions de dinars dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, alimentera en eau potable quelque 15.000 habitants des communes de Bir Mokkadem et de Guorriguer. Ces deux collectivités recevront un volume de 2.600 m<sup>3</sup>/jour, a précisé la même responsable, ajoutant que la daïra de Bir Mokkadem qui



englobe les communes de Hammamet, de Guorriguer et de Bir Mokkadem, a bénéficié, au cours des trois dernières années, de neuf (9) projets de développement dans le domaine de l'AEP moyennant une enveloppe de près de 400 millions de dinars.

Un investissement public qui a servi au forçage et à l'équipement de puits profonds, à l'extension et à la rénovation des réseaux de distribution, et à la remise en état des stations de pompage, a conclu la directrice des ressources en eau.

## MÉDÉA

## Un milliard de DA pour renforcer l'alimentation en eau potable

Une enveloppe d'un montant de l'ordre d'un milliard de DA a été consacrée à Médéa pour le renforcement de l'alimentation en eau potable de la daïra de Ksar-El-Boukhari, au sud, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Les projets, actuellement en cours d'exécution à travers les communes de Mfatha et Ksar-El-Boukhari, sont appelés à augmenter le volume d'eau mobilisé et à sécuriser l'alimentation de milliers de foyers de ces deux localités, a-t-on expliqué. Selon les services de la wilaya,

deux réservoirs d'eau d'une capacité unitaire de 2.500m<sup>3</sup>, sont en phase de réalisation au niveau de la commune de Ksar-El-Boukhari, auxquels s'ajoutent cinq forages, dont trois ont été mis en service au début de l'année en cours, et les deux autres seront livrés prochainement.

Il est fait part également de la réalisation de huit (8) puits au profit des habitants des villages éparses de la commune de Mfatha et de travaux d'adduction en eau potable de la commune de Ksar-El-Boukhari à partir du barrage de Kou-

diate-Acerdoune (Bouira). Une opération de rénovation du réseau d'AEP est menée, aussi, à travers les principales zones d'habitation du chef-lieu de la commune de Ksar-El-Boukhari pour réduire les pertes d'eau et garantir une meilleure alimentation en eau potable des foyers de la commune, a-t-on signalé.

Grâce à ces projets, le volume d'eau mobilisé au profit de ces deux communes sera porté à 32.000 m<sup>3</sup>, dépassant les besoins actuels en eau potable qui se situent à environ 25.000 m<sup>3</sup>/jour, a-t-on souligné.

## TIARET

## Relogement prochain de plus de 80 familles résidant dans de vieilles bâtisses à Sougueur

Pas moins de 88 familles résidant dans de vieilles bâtisses dans la ville de Sougueur (wilaya de Tiaret) seront relogées, dans les prochains jours, dans de nouveaux logements, a annoncé mardi le wali Ali Bouguerra.

Lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des journalistes de la wilaya, à l'occasion de la Journée nationale de la presse, M. Bouguerra a indiqué que l'opération s'inscrit dans le cadre du programme de wi-

laya de résorption de l'habitat précaire (RHP). Les familles concernées seront relogées dans une cité de 150 logements publics locatifs, a-t-il précisé, ajoutant que le reste des logements seront distribués à leurs bénéficiaires. Une autre opération portant sur le relogement de 43 familles a été effectuée dernièrement à Tiaret, alors que le reste des familles concernées ont reçu des décisions d'affectation des logements, qui sont en cours de réalisation, a rappelé le

wali. Depuis le mois de mai dernier, 1.300 constructions anarchiques ont été résorbées à Hai Carmen, où leurs résidents ont bénéficié de lots de terrain à Hai Oued Tolba et des aides à l'habitat, en plus de la récupération du foncier, qui abritera la réalisation de 3.000 logements de la formule AADL et 1.000 autres logements pour le programme RHP. M. Bouguerra a, en outre, annoncé que la wilaya a bénéficié d'un quota de 500 logements, comme première

tranche pour le relogement de familles résidant dans des immeubles en préfabrique à Hai Beau paysage.

La cérémonie organisée en l'honneur des journalistes a donné, par ailleurs, lieu à un débat entre le wali de Tiaret et les représentants des différents médias locaux et nationaux, de sujets inhérents aux projets d'alimentation de différentes régions en eau potable, des structures sportives et juvéniles, du réseau routier et de l'éducation.

Par ailleurs, dans le cadre des efforts visant à développer le secteur de la santé et l'amélioration des prestations de services offerts aux malades de la région, des travaux sont actuellement en cours pour l'aménagement et la maintenance de polycliniques de proximité, au centre-ville d'El-Bayadh et à Brizina, a-t-on noté, relevant que les travaux seront achevés dans les tout prochains jours.

Des opérations similaires sont prévues au niveau des polycliniques des communes d'El-Kheiter, Chellala et Labiodh Sidi Cheikh, a noté le DSP.

## TISSEMSILT

## Relogement de plus de 460 familles

Les services de la commune de Tissemsilt ont procédé mercredi au relogement de 466 familles qui occupaient des habitations précaires aux quartiers Ghalem et Sidi El-Houari à Tissemsilt-ville, dans des appartements neufs implantés aux quartiers Sidi Khelifa et Sanawber.

L'opération, supervisée par le wali, Bouzaïd Fethi, a été marquée par la mobilisation d'importants moyens humains et matériels, a-t-on signalé.

A cette occasion, M. Bouzaïd a souligné que le relogement de ces familles, qui s'inscrit dans le cadre du programme des festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, sera suivi par d'autres opérations afin de mettre fin à l'habitat précaire dans la wilaya.

Il a indiqué dans ce contexte qu'il sera procédé "prochainement" à la distribution d'un quota conséquent de logements publics locatifs (LPL) dans plusieurs communes, dont celles de Tissemsilt, Layoune et Théniet El-Had.

Le wali, qui a fait observer qu'une bonne partie de ce quota sera réservée à l'éradication de l'habitat précaire, a relevé que tous les sites d'habitat précaire concernés par cette opération sont déjà recensés. Le responsable de l'exécutif local a fait savoir, d'autre part, que pas moins de 1360 aides à l'habitat rural seront attribuées prochainement à leurs bénéficiaires.

A rappeler que près de 200 familles ont été relogées dans des LPL implantés dans les communes de Khemisti et Théniet El-Had.

L'opération de relogement a permis la récupération d'importantes assiettes foncières destinées à abriter des projets publics.

## TIARET

## Entrée en exploitation de 17 puits profonds au mois de novembre

La wilaya de Tiaret prévoit l'entrée en exploitation, au cours du mois de novembre prochain, de 17 puits artésiens, destinés en majorité à l'alimentation en eau potable des citoyens de la commune chef-lieu de wilaya, a-t-on appris, samedi, du directeur des Ressources en eau, Zaki Bencheikh El Hocine.

Le même responsable a précisé qu'à la faveur de l'exploitation de ces puits, le volume de l'eau potable mobilisé pour l'approvisionnement de Tiaret-ville sera porté à 40.000 mètres cubes, contre 32.000 actuellement.

Il a fait observer, dans ce sens, que les projets ont été concrétisés dans le cadre du programme d'urgence décidé par le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya à la suite du tarissement total du liquide précieux emmagasiné par le barrage "Bekhada" assurant l'AEP de la ville de Tiaret, conjugué à la baisse du niveau de la nappe phréatique.

Il a aussi souligné que le transfert d'un volume conséquent du précieux liquide à partir du bassin de Chott-Chergui, sur une longueur de 42 kilomètres et le forçage de 34 puits sur les 36 ciblés, ont donné lieu à des résultats probants.

Par ailleurs, le volume d'eau potable devant être mobilisé au profit de la ville de Tiaret, est appelé à augmenter à partir de l'année prochaine, à hauteur de 64.000 mètres cubes, à la faveur de la réception du projet de raccordement à partir du bassin hydrographique "Adjr Maya" de la commune de Zmallet Emir Abdelkader (wilaya déléguée de Ksar Chellala), qui alimentera aussi 7 autres villes relevant des tutelles administratives de la wilaya de Tiaret et de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, a relevé la même source.

La wilaya de Tiaret, particulièrement son chef-lieu, est appelée ainsi à mettre définitivement fin, à court et à moyen terme, au problème du stress hydrique auquel elle a été confrontée, à la faveur des projets concrétisés et de celui portant sur le renforcement de l'AEP à partir des eaux dessalées, dont l'étude est en cours, a indiqué le même responsable. Par ailleurs, plusieurs villes de ces deux collectivités locales des Hauts-plateaux, Tiaret et Ksar Chellala, verront, durant l'année 2025, le lancement d'importants projets dans le domaine de l'assainissement devant permettre d'assurer la récupération de volumes importants d'eaux traitées et épurées au profit de l'irrigation agricole.

## EL-BAYADH

## Des travaux de réalisation d'un hôpital à Boualem relancés

Des travaux de réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la commune de Boualem (El-Bayadh) ont été relancés, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Santé.

Le directeur local de la Santé, Meziane Belaïd, a fait part de la reprise des travaux de réalisation de cet établissement de santé, à la faveur de la levée de toutes les contraintes ayant été, précédemment, à l'origine de l'arrêt du chantier, indiquant qu'une allocation financière évaluée à plus de 390 millions de dinars, puisée du budget du secteur, a été consacrée à cette opération.

Le délai contractuel pour la concrétisation de l'opération a été fixé à 10 mois, a précisé le DSP, relevant que les travaux affichent un taux d'avancement de près de 80%.

Dès son entrée en exploitation, le

futur établissement hospitalier s'ajoutera à d'autres infrastructures, en cours de concrétisation dans cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest, à l'instar du projet d'hôpital à Brizina (60 lits, délai de réalisation de 20 mois), dont les travaux ont débuté récemment et pour lequel une enveloppe financière de 1,3 milliard de dinars a été débloquée, a rappelé le responsable.

Parmi les autres infrastructures en voie de réalisation dans la wilaya, il y a lieu de citer le projet d'hôpital de 80 lits, dans la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh, pour la concrétisation duquel une allocation budgétaire de 2 milliards de dinars a été mobilisée, dans le cadre du programme sectoriel. Le chantier du projet affiche un taux d'avancement estimé à près de 60%, sachant que le délai contractuel

## ALGÉRIE - AFRIQUE Organisation de la 1<sup>ère</sup> édition de la Conférence africaine de l'exportation et de la logistique lundi prochain à Alger

La première édition de la Conférence africaine de l'exportation et de la logistique se tiendra lundi prochain, dans le but de rapprocher l'exportateur de l'importateur, en impliquant tous les acteurs de ce processus économique, notamment à la lumière des accords de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF) auxquels l'Algérie a adhéré, a indiqué mercredi un communiqué de la société organisatrice.

La Conférence qui sera organisée à l'hôtel Sheraton d'Alger par la société d'études économiques et développement des investissements (SEEDI), vise à mettre en exergue "les nouvelles dispositions et avantages mises en place par l'Etat au profit des exportateurs algériens pour optimiser leurs opérations commerciales en Afrique dans le cadre des accords de la ZLECAF, tout en rapprochant l'exportateur de l'importateur par l'implication de tous les acteurs dans cette importante démarche économique", précise le communiqué.

La conférence "réunira des experts, des institutions, des exportateurs, des logisticiens et des acteurs majeurs de l'économie africaine, ainsi que des opérateurs économiques nationaux (producteurs, industriels, transporteurs, exportateurs...) relevant de plusieurs secteurs, dont l'agriculture, l'agroalimentaire, l'emballage, les industries lourde et légère, des banques, des assurances et du transport", a-t-on expliqué.

## PORT DE DJEN DJEN À JIJEL Quelque 8 millions de tonnes d'échanges commerciaux depuis le début de l'année 2024 (responsable)

Le volume des échanges commerciaux transitant par le port de Djen Djen, à Jijel, a atteint, depuis le début de l'année en cours, quelque huit (8) millions de tonnes de marchandises, a-t-on appris, mardi, auprès du président-directeur général de cette infrastructure portuaire, Abdeslam Bouab.

"Le port ambitionne d'atteindre le seuil de 10 millions de tonnes d'exportations d'ici à la fin de 2024", a déclaré M. Bouab à l'APS en marge d'une rencontre d'évaluation des exportations hors hydrocarbures dans le port de Djen Djen organisée par l'entreprise portuaire à la maison de la culture Omar Oussedik de Jijel en présence de plusieurs opérateurs économiques.

Le même responsable a souligné que le port a été renforcé par plusieurs engins de manutention de grande taille pour "augmenter et accélérer le traitement des marchandises", avant de préciser qu'un montant de 2 milliards de dinars a été alloué à l'acquisition de divers équipements portuaires "dans le cadre d'une contribution à l'augmentation de la valeur des exportations hors hydrocarbures".

Pour sa part, le directeur général adjoint de la société algéro-qatarie de sidérurgie (Algerian Qatari Steel) de Bellara, Sofiane Chaib Setti, a souligné que la société est "l'un des acteurs les plus actifs en matière d'échanges commerciaux dans le port de Djen Djen", ajoutant que la société Algerian Qatari Steel "compte atteindre un volume d'exportation de l'ordre de 800.000 tonnes d'acier d'ici la fin de l'année en cours, pour une valeur de quelque 480 millions de dollars".

## PLF 2025

### Le budget proposé garantit la poursuite des efforts consentis pour concrétiser les engagements fixés (DG du budget)

Le directeur général du budget, Hadj Amri, a affirmé, mardi à Alger, que le budget proposé dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2025 garantira la poursuite des efforts consentis pour concrétiser les engagements fixés par les autorités publiques.

Lors d'une audition de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen des dispositions du PLF 2025, présidée par le président de la Commission, Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, en présence du directeur général de la prévision et des politiques au ministère des Finances, Kamel Meraghni, M. Amri a souligné que le projet budgétaire s'inscrivait dans une démarche visant à "renforcer les efforts des autorités publiques dans la relance des grands projets structurants, l'amélioration du pouvoir d'achat, la préservation du cadre de vie des citoyens, la garantie de la sécurité alimentaire et la poursuite du soutien des produits alimentaires de base".

Ce projet vise, également, à "diversifier l'économie en soutenant l'investissement et en promouvant différentes initiatives, à combler les déficits dans les infrastructures de base, à sécuriser les voies de communication, et à mettre en place des programmes de rattrapage pour certaines wilayas du pays ainsi qu'à garantir l'approvisionnement en eau potable face à la pénurie d'eau", ajoute le même responsable.

A ce titre, M. Amri a relevé certains efforts décidés par les pouvoirs publics dans les domaines économique et social, notamment les subventions pour les produits de



large consommation. Il a fait état de l'allocation de 348,96 milliards de DA pour la filière des céréales au profit de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), 100 milliards de DA pour la filière du lait au profit de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), 100 milliards de DA pour assurer la stabilité des prix de l'huile et du sucre, 23 milliards de DA pour soutenir l'énergie, ainsi que 88 milliards de DA destinés aux eaux dessalées.

A cela s'ajoute l'ouverture de plus de 69.525 postes budgétaires en 2025, ce qui porte le nombre global de tous les postes budgétaires ouverts à 2.755.037 au niveau des services centralisés et décentralisés ainsi que des établissements publics sous tutelle.

Ainsi, la masse salariale

est estimée à 5.843 milliards de DA pour l'année 2025 (dont 1.276 milliards de DA pour les établissements publics à caractère administratif) et représentant 34,79 % du budget de l'Etat, contre 5.275 milliards de DA pour l'exercice financier 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 10,8 %, ajoute le DG du budget. Lors de la même séance, la Commission des finances et du budget a écouté le directeur général du domaine national, Abderrahmane Kheddi qui a présenté un exposé sur les dispositions proposées dans le PLF 2025 relatives au domaine national.

Ces propositions s'inscrivent dans le cadre de "la politique des pouvoirs publics visant l'amélioration du niveau des recettes du budget de l'Etat, la simplification des

procédures à l'égard des citoyens ainsi qu'entre les différentes administrations et institutions publiques, outre la transition progressive vers une gestion numérique des domaines de l'Etat", a-t-il affirmé.

D'après M. Kheddi, plusieurs mesures ont été mises en place pour "simplifier la régularisation de la situation des propriétés enregistrées lors des opérations du cadastre pour le compte des biens non réclamés, et dont l'administration n'a pas pu immatriculer à nouveau au nom de leurs propriétaires disposant de titres de propriété publiés ou de certificats de possession délivrés conformément à la loi, après leur renvoi devant la justice conformément aux textes en vigueur".

Le directeur général du domaine national a évoqué "l'amendement d'un article en vigueur accordant une année supplémentaire aux services publics de l'Etat et des collectivités locales pour finaliser l'enregistrement des bâtiments dans le tableau général des immeubles du domaine national".

Dans le cadre de la politique visant la généralisation et la concrétisation de la numérisation, un article du PLF propose "de fournir une base légale pour l'établissement et la délivrance du livret foncier électronique tout en maintenant provisoirement la version papier au niveau des conservations foncières".

## INVESTISSEMENTS

### Des réformes importantes engagées pour faire de l'Algérie une destination incontournable des IDE (ministre)

Des réformes importantes ont été mises en œuvre par le gouvernement pour créer un climat d'affaires attractif et pour faire de l'Algérie une "destination incontournable" pour les investissements directs étrangers (IDE), a indiqué le ministre des Finances, Laaziz Faïd.

M. Faïd s'exprimait dans un entretien accordé au magazine bimensuel "Visions d'Algérie", dans lequel il a abordé les principales questions en rapport avec la situation financière et les réformes engagées pour permettre au pays de réaliser ses ambitions de développement économique.

Dans ce contexte, le ministre a fait état d'importants efforts déployés pour atteindre cet objectif, en évoquant "la mise en œuvre de plusieurs réformes importantes", notamment la numérisation de l'administration des finances et des services publics visant, à simplifier les démarches administratives et à réduire les délais de traitement des dossiers pour permettre d'améliorer l'efficacité des services et de renforcer la transparence et la responsabilité.

"Nous aspirons à positionner l'Algérie comme une destination incontournable pour les investissements directs étrangers (IDE), tout en bâtissant une économie résiliente et diversifiée", a-t-il souligné, énumérant d'autres actions entreprises dans ce cadre.

Il s'agit notamment de la création de guichets uniques pour les investisseurs, des facilités pour l'accès à l'information

et aux services nécessaires pour lancer et développer des activités en Algérie.

M. Faïd a soutenu que "des progrès significatifs ont déjà été réalisés dans ce domaine sous la direction éclairée du Président de la République".

A ce propos, il a relevé des efforts considérables déployés pour promouvoir la transformation numérique dans tous les secteurs, notamment dans le secteur des Douanes, citant le lancement du système d'information des douanes ALCES qui a permis, a-t-il fait savoir, "d'améliorer les performances de l'administration douanière et de réduire les délais de traitement des transactions".

Ces efforts constituent, a-t-il relevé, "un pas important vers l'optimisation du service public et la simplification des démarches administratives, ce qui est crucial pour encourager les investissements".

Aussi, il a assuré que "le Gouvernement veille continuellement à ce que les travaux relatifs à l'interopérabilité et à la transformation numérique dans l'ensemble du secteur financier soient finalisés et opérationnels, avec la promotion et la généralisation des moyens de paiement électronique qui sont des outils essentiels pour faciliter les transactions et attirer les investisseurs".

"Nous sommes convaincus que ces efforts, combinés à la mise en œuvre de réformes structurelles, contribueront à créer un climat d'investissement plus attractif et stimuler l'arrivée de nou-

veaux investisseurs", a-t-il encore soutenu.

Répondant à une question sur l'état d'évolution du processus de diversification économique, M. Faïd a rassuré que "des progrès significatifs ont été réalisés dans ce domaine". Dans ce sens, il a mis en avant la position solide de l'économie algérienne soutenue par une activité entrepreneuriale dynamique et des investissements prometteurs dans divers secteurs particulièrement dans le secteur agricole.

Outre les performances du cadre macroéconomique stables et avec des projections de croissance positives, le ministre a estimé que les réformes mises en œuvre, ces dernières années, sont multiples et touchent plusieurs aspects clés de l'économie, telles que la revue du cadre budgétaire, la numérisation de l'administration des finances et des initiatives visant à améliorer le climat des affaires, et la facilitation des procédures de marchés publics dans l'optique de soutenir la création de valeur ajoutée. "En résumé, nous sommes sur la bonne voie pour diversifier notre économie, réduire notre dépendance des ressources pétrolières et bâtir une économie plus résiliente et durable", a-t-il fait observer en rappelant les réformes structurelles profondes du système bancaire visant à moderniser ce secteur pour qu'il puisse s'adapter aux évolutions technologiques actuelles et futures.

## INDUSTRIE

**Etats-Unis : Boeing accuse une perte nette de 6,17 milliards USD au 3<sup>e</sup> trimestre**

Le constructeur américain Boeing a annoncé mercredi une perte nette de 6,17 milliards de dollars au troisième trimestre, à cause des conséquences de la grève de plus de 33.000 de ses ouvriers depuis mi-septembre et de lourdes charges dans ses branches Aviation commerciale ainsi que Défense et Espace.

Entre juillet et septembre, l'avionneur américain a vu son chiffre d'affaires reculer de 1%, atteignant 17,84 milliards de dollars.

Le groupe avait prévu le 12 octobre que ses résultats trimestriels seraient grevés par une charge totale avant impôts d'environ 5 milliards de dollars.

"Ma mission est assez claire. Remettre ce grand navire dans la bonne direction et rétablir Boeing dans sa position de leader que nous connaissons et que nous souhaitons", a indiqué Kelly Orberg, patron de l'avionneur depuis début août.

"Il faudra du temps" pour que Boeing retrouve sa posture d'antan, a-t-il poursuivi.

La perte nette de 6,17 milliards de dollars au troisième trimestre est la seconde plus importante du groupe sur un trimestre depuis mi-2018 - avant les



deux crashes d'appareils 737 MAX 8 qui ont fait 346 morts. Au quatrième trimestre 2020, le groupe avait publié une perte de 8,42 milliards.

## CHANGES

**Le dollar stagne**

Le cours du dollar s'est essouffé mardi, malgré un sursaut du marché obligataire américain, les cambistes adoptant une posture attentiste avant l'élection présidentielle aux Etats-Unis. Vers 19H30 GMT, le billet vert perdait 0,14% face à la monnaie unique, à 1,0800 dollar pour un euro. Lundi, le Dollar Index, qui compare

la monnaie des Etats-Unis à un panier de six devises, est passé au-dessus du cap des 104 pour la première fois depuis début août. Il s'établissait mardi à 104,06.

Après une ascension de plusieurs semaines du "greenback", surnom de la monnaie des Etats-Unis, le dollar connaît "quelques ajustements", a analysé auprès de médias Shaun

Osborne, de Scotiabank.

Ce ralentissement intervient alors que le marché obligataire américain connaît un sursaut: le rendement des emprunts d'Etat à 10 ans ressortait à 4,19%, au plus haut depuis près de trois mois.

Vers 19H30 GMT, le prix d'une once d'or montait de 0,98%, à 2.746,51 dollars.

Plus tôt, le métal jaune avait dépassé son précédent record absolu atteint la veille, à 2.748,36 dollars.

L'or a gagné environ 30% depuis le début de l'année, également porté par les baisses des taux d'intérêt des banques centrales, qui rendent le métal précieux plus attractif.

## MARCHÉS BOURSIERS

**Wall Street termine partagée, hésite face à l'envolée des taux obligataires**

La Bourse de New York a terminé en ordre dispersé mardi, encore hésitante après une nette accélération des taux obligataires, même si l'humeur du marché reste positive.

Le Dow Jones (-0,02%) et l'indice élargi S&P 500 (-0,05%) ont fini proches de l'équilibre, tandis que l'indice Nasdaq a grappillé 0,18%.

"Il y a une tension entre, d'un côté, le

fait que quand les taux montent, cela rend les obligations plus attractives et, de l'autre, le signe que cela envoie d'une économie qui se porte mieux qu'attendu", a commenté Tom Cahill, de Ventura Wealth Management.

Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans s'est hissé jusqu'à 4,22%, une première depuis près de trois mois. Cette crispation tient au dis-

cours de fermeté de plusieurs membres de la banque centrale américaine (Fed), ainsi qu'à la santé de l'économie américaine.

Les rendements obligataires évoluent en sens opposé de leurs prix.

Elle s'explique aussi par l'approche du scrutin présidentiel du 5 novembre, beaucoup d'opérateurs voyant Donald Trump l'emporter.

**La Bourse de Tokyo à l'équilibre**

La Bourse de Tokyo a ouvert mercredi à l'équilibre, toujours attentiste avant les élections dimanche dans le pays et guettant la première cotation du principal gestionnaire du métro de la capitale japonaise, plus grosse introduction boursière depuis six ans. A Tokyo, vers 00H10 GMT, l'indice vedette Nikkei cédait 0,07% à

38.386,08 points et l'indice élargi Topix grignotait 0,07% à 2.653,38 points. Les échanges étaient sous pression après le recul de Wall Street la veille, sur fond de remontée des taux obligataires américains -- qui rend moins attractifs les marchés d'actions -- et alors que débute au Japon la saison des résultats trimestriels d'en-

treprises. "Bien que se soient apaisées les inquiétudes sur le renchérissement du yen (cet été) qui assombrissaient les perspectives des exportateurs, beaucoup s'attendent à ce que les performances des groupes (nippons) fasse pâle figure face aux entreprises américaines", soulignaient hier les experts du

média financier Nikkei. Récemment, la monnaie nipponne a repris sa dynamique baissière face à un dollar revigoré: vers 00H10 GMT, elle s'échangeait à 151,21 yens par un dollar, à ses plus bas niveaux depuis presque trois mois -- de quoi bénéficier aux ventes des exportateurs de l'archipel.

**Les Bourses mondiales terminent dans le rouge**

Les Bourses mondiales ont fini dans le rouge mardi, sur fond de fortes incertitudes à l'approche de l'élection présidentielle aux Etats-Unis et de remontée des taux obligataires américains.

En Europe, Paris a perdu 0,01%, Francfort 0,20%, Londres 0,14% et Milan 0,64%.

A Wall Street le Dow Jones (-0,02%) et l'indice élargi S&P 500 (-0,05%) ont fini proches de l'équilibre, tandis que l'indice Nasdaq a grappillé 0,18%.

Ce repli suit "une forte hausse des

rendements obligataires" lundi, expliquent des analystes. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans s'est hissé jusqu'à 4,22%, une première depuis près de trois mois.

Les indices européens ont suivi "la tendance négative observée de l'autre côté de l'Atlantique", poursuivent-ils.

L'élection américaine du 5 novembre occupe également davantage de place dans les esprits des investisseurs, qui évaluent la possibilité d'une victoire du candidat républicain Donald Trump. L'or a encore poussé plus haut

son record historique mercredi, à 2.748,36 dollars l'once. Les cours du pétrole ont fini en nette hausse, stimulés par un indicateur de demande favorable en Chine ainsi que par le regain de tension au moyen orient.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a pris 2,35%, pour clôturer à 76,04 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en novembre, dont c'était le dernier jour de cotation, s'est lui apprécié de 2,17%, à 72,09 dollars.

## PÉTROLE

**Le Brent à plus de 75 dollars à Londres**

Les cours du pétrole reculent mercredi, dans l'espoir d'une désescalade au Proche-Orient et la hausse des réserves commerciales de brut aux Etats-Unis.

Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 0,82% à 75,42 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en décembre, dont c'est le premier jour de cotation, chutait de 0,89%, à 71,10 dollars.

Des appels à l'apaisement au Proche-Orient font retomber les prix de l'or noir, éloignant le risque de rupture d'approvisionnement de pétrole.

Par ailleurs, mardi, l'API, la fédération américaine des professionnels du secteur pétrolier, a annoncé une hausse des réserves commerciales de brut d'environ 1,6 million de barils aux Etats-Unis la semaine dernière, et une diminution de près de 2 millions de barils par jour pour l'essence.

Une hausse des réserves de brut contribue généralement à une baisse des cours de l'or noir.

## ANNULATION DES ACCORDS COMMERCIAUX UE/MAROC

**Il est temps de respecter le droit international**

L'Union syndicale Solidaires a appelé au respect du droit international après l'annulation par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de deux accords commerciaux entre l'UE et le Maroc étendus illégalement au Sahara occidental occupé, affirmant qu'il était temps que cesse le pillage des richesses du peuple sahraoui.

"L'annulation des derniers accords commerciaux de l'Union européenne est insuffisante. Il est temps que les autorités françaises, européennes et internationales respectent et fassent respecter le droit international", a jugé cette organisation syndicale française, membre du Réseau syndical international de solidarité et de lutte avec l'Union générale des travailleurs sahraouis (UGTSARIO).

L'organisation, qui a plaidé, dans un communiqué, pour "l'application des résolutions internationales" au Sahara occidental, a affirmé également qu'il était temps que cessent les violations des droits du peuple sahraoui et le pillage de ses richesses.

Réitérant son soutien au peuple sahraoui et à "tous les peuples qui luttent pour leur émancipation et leur autodétermination", l'Union syndicale Solidaires a condamné la décision du président français Emmanuel Macron qui a apporté son appui au prétendu "plan d'autonomie" marocain pour le Sahara occidental.

"Nous condamnons les paroles inadmissibles du président Macron cet été pour des intérêts économiques et politiques avec le Maroc et qui vont à l'encontre des résolutions internationales", a indiqué l'organisation.

Cette dernière, qui a participé à la célébration du 50e anniversaire de l'UGTSARIO et au 2e Forum syndical international de solidarité avec le peuple sahraoui du 20 au 22 octobre, a condamné, par ailleurs, le "génocide à Ghazat" et les "massacres" perpétrés en Cisjordanie et au Liban par l'entité sioniste.

APS

## LECTURE

## Mascara : les bibliothèques publiques mobilisées pour fournir des prestations numériques de qualité (participants)

Les participants au Colloque national sur "L'évaluation de la qualité des services des bibliothèques publiques en Algérie", ouvert mercredi à Mascara, ont mis l'accent sur les efforts de ces établissements pour fournir des services numériques de qualité pour notamment promouvoir la lecture particulièrement chez les jeunes.

L'enseignant Moulay Ahmed, de l'Université d'Adrar, a indiqué que les bibliothèques principales de lecture publique offrent des services numériques de qualité, qui aident à obtenir les titres d'ouvrages en un court laps de temps, relevant que les espaces numériques disponibles sur leurs pages officielles sur les réseaux sociaux permettent de connaître les nouveautés et de suivre de près leurs activités culturelles et scientifiques. Il a fait savoir que ces prestations numériques permettent aux

abonnés des bibliothèques de s'inscrire à distance sur la plateforme "Kitabi" pour formuler une demande d'emprunt d'un livre, soulignant que ce service numérique traduit les efforts visant à encourager la lecture numérique au profit des jeunes.

Pour sa part, l'enseignant Derbikh Nabil de l'Université de Tiaret, a rappelé que les bibliothèques principales de lecture publique ont fourni de nombreux services numériques de qualité, citant la recherche électronique de

livres et de revues, et l'espace numérique "Kitabi", ce qui a contribué à promouvoir la lecture électronique, notamment auprès des chercheurs et des étudiants universitaires.

Lazreg Houari, enseignant à l'Université de Mostaganem, a, quant à lui, expliqué que la fourniture de services numériques par les bibliothèques publiques et leurs annexes permet de promouvoir la lecture surtout chez les jeunes, notant que ce genre de services a contribué à améliorer la qualité de

service de ces établissements publics. Organisée par la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahya Bouaziz" de Mascara, en coordination avec le Laboratoire d'études africaines des sciences humaines et sociales de l'Université d'Adrar et la direction de la Culture et des Arts, cette rencontre aborde plusieurs sujets, dont les services numériques des bibliothèques publiques en Algérie et les partenariats des bibliothèques avec d'autres institutions culturelles.

## UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE

## Opération de réhabilitation et de réfection des Facultés et de plusieurs bâtiments (responsable)

Une opération de mise à niveau consistant à réhabiliter et à restaurer les Facultés et plusieurs bâtiments de l'Université des Frères Mentouri (Constantine 1) vient d'être entamée, a indiqué mercredi à l'APS le directeur de cet établissement d'enseignement supérieur Ahmed Bouras. L'opération, lancée dans le cadre d'un programme spécial retenu par le ministère de tutelle au titre de l'exercice 2024, cible la Faculté de Droit, le bloc des Lettres, l'auditorium et plusieurs étages de la tour de cette université dont la construction remonte à 1968, a

souligné le même responsable. Les travaux entrepris portent, notamment, sur la reprise de l'étalement, l'aménagement des structures et le ravalement des façades, a encore indiqué M. Bouras, ajoutant que le campus central de l'Université est également concerné par les travaux de mise à niveau. Le directeur a mis l'accent, dans ce contexte, sur "l'importance de ces actions dans l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants et d'enseignement". Selon le même responsable, il sera procédé "ultérieurement", dans le cadre de ce programme spécial, à des tra-

voux de réfection d'autres Facultés de l'Université à l'instar de la Faculté des sciences exactes, de la Faculté des sciences de la terre et de l'aménagement du territoire, de la Faculté des sciences et de la technologie, de l'Institut des sciences vétérinaires et de l'Institut de la nutrition, de l'alimentation et des technologies agro-alimentaires (INAATA). L'Université des Frères Mentouri avait déjà bénéficié, en 2023, d'une importante opération, actuellement en cours, portant sur la mise à niveau du réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a rappelé le recteur.

## CRIMINALITÉ

## Mascara: huit accusés placés en détention provisoire et un autre sous contrôle judiciaire dans l'affaire du meurtre de quatre personnes à Sig (Procureur de la République)

Le juge d'instruction près le Tribunal de Sig (Mascara) a ordonné le placement en détention provisoire de huit accusés principaux et le placement d'un autre sous contrôle judiciaire dans l'affaire du meurtre et de la disparition de quatre personnes dans la ville de Sig, tandis que les procédures légales nécessaires seront prises concernant les accusés en état de fuite, a annoncé, jeudi soir, le procureur de la République près le Tribunal, Dhahoui El Messaoud.

Lors d'une conférence de presse sur cette affaire, M. Dhahoui a souligné qu'après avoir reçu différentes informations, faisant état de la disparition de quatre personnes à intervalles réguliers, le parquet de la République près le Tribunal de Sig a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire

approfondie, qui a abouti à la découverte du corps de l'une des personnes portées disparues enterré dans l'habitation d'une femme suspecte nommée A.K.

Les recherches ont été intensifiées par la Gendarmerie et les services de la Sûreté nationales pour identifier les auteurs, ce qui a permis d'arrêter le frère de la femme suspecte, appelé A.L, qui a déclaré avoir aidé sa sœur et son partenaire dans le crime (A.B) à enterrer le corps de la personne en question et à éliminer les outils du crime, selon la même source.

Les investigations des services de la police judiciaire ont également permis la découverte de trois autres corps dans l'un des oueds proches du village de "Kharouba" (commune de Sig), appartenant au reste des

personnes portées disparues, selon la même source, ajoutant que l'enquête s'est poursuivie avec la mère de la femme suspecte, qui a été entendue et qui était au courant des crimes commis par sa fille, mais n'a pas informé les services de sécurité.

Dans le prolongement de l'enquête, la suspecte et son complice ont été repérés dans la ville d'Annaba, sachant que le complice est décédé des suites d'un accident de la route survenu dans la ville de Sétif, le 12 octobre, selon le procureur de la République, qui a ajouté que les services de police ont repéré la suspecte dans la ville de Mohammadia (Mascara) et l'ont arrêtée et après l'avoir entendue, l'identité de 12 personnes liées aux meurtres et au vol des biens des victimes a été révélée.

M. Dhahoui a souli-

gné, que neuf suspects ont été présentés, jeudi, devant le parquet de la République près le Tribunal de Sig, qui a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire pour les accusations liées au crime de formation d'une association de malfaiteurs, en vue de se préparer à commettre des crimes contre les personnes et les biens, ainsi que le crime de meurtre avec préméditation et le crime de meurtre avec préméditation accompagnant un autre meurtre, en plus du crime de vol avec les circonstances du nombre et de la violence, en plus des crimes de recel d'objets volés et de dissimulation de cadavre et sa mutilation, le recours à des actes monstrueux sur le cadavre, avec l'effacement des traces du crime.

APS

## JEUNESSE

## Signature d'un accord de partenariat entre le CSJ et le bureau de l'UNICEF en Algérie

Un accord de partenariat a été signé, dimanche, entre le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), et le bureau de l'UNICEF en Algérie en vue de mettre en place un plan d'action conjoint entre les deux instances, indique un communiqué du Conseil. "Dans le cadre de l'étroite coopération entre le CSJ et les différents partenaires, le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, a reçu la directrice du bureau de l'UNICEF en Algérie, Katarina Johansson, en présence des principaux points de contact des deux parties et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger", précise le même source.

Lors de cette rencontre, un accord a été signé entre les deux parties pour "la mise en place d'un plan d'action conjoint, à même de permettre l'autonomisation des jeunes dans divers domaines vitaux, dont les défis liés au changement climatique et le renforcement de la prospective outre la prospection de solutions innovantes pour les défis actuels".

Le plan d'action comprend également "des programmes de qualité visant à développer le potentiel des jeunes dans l'entrepreneuriat et l'action communautaire, pour réaliser un impact tangible et durable en matière de développement des jeunes Algériens pour leur permettre de jouer un rôle actif dans la construction de leur avenir et celui de leur pays".

A cette occasion, M. Hidaoui a souligné "l'engagement du Conseil à renforcer tout ce qui contribue à garantir l'avenir des jeunes et à les promouvoir à travers des programmes interactifs avec les différentes parties prenantes, à l'instar du programme de coopération commune entre l'Algérie et l'UNICEF 2023-2027, qui contribuera à soutenir les efforts déployés par l'Algérie pour atteindre les objectifs de développement durable, notamment dans les domaines de l'éducation, de la construction des capacités, de la prise en charge sanitaire et de la protection sociale".

De son côté, Mme Johansson a exprimé "sa volonté de trouver des moyens de coopération entre le CSJ et l'UNICEF, dans le cadre du programme de partenariat qui les unit", se félicitant, dans le même contexte, "des mesures importantes prises par l'Algérie pour assurer l'autonomisation des jeunes à travers ses politiques sociales adaptées aux objectifs de développement durable des Nations Unies", conclut la même source.

## ATELIERS DE FORMATION

## Djelfa: formation de formateurs en théâtre des personnes aux besoins spécifiques

Un atelier de formation de formateurs en théâtre des personnes aux besoins spécifiques a été ouvert dimanche au Théâtre régional Ahmed-Benbouzid de Djelfa au profit de cadres de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS). L'animation de cet atelier de cinq (5) jours, auquel participent 15 cadres et enseignants spécialisés de la DASS, est assurée par le directeur artistique au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), Djamel Guermi.

"Cette initiative est la première du genre à l'échelle nationale en terme de catégorie ciblée, soit des cadres et spécialistes de la DASS ayant une relation avec le théâtre à travers leurs activités avec des personnes aux besoins spécifiques", a indiqué le directeur du Théâtre régional de Djelfa, Abdennacer Khellaf. Il a ajouté que cet atelier constitue une opportunité pour les participants pour "découvrir de nombreux aspects du 4e art qui pourront intéresser les personnes aux besoins spécifiques et partant les inciter à intégrer le monde du théâtre et faire éclore de nouvelles vocations qui formeront un réservoir de talents pour le théâtre algérien".

Pour sa part, l'artiste Djamel Guermi a souligné la "grande importance" de cet atelier, car destiné à une catégorie spécifique de la population animée d'une forte volonté et pour qui l'expression théâtrale, entre scénographie, interprétation et musique, constitue un exutoire et un aspect stimulant dans leur vie". Les participants à cet atelier ont loué l'organisation de cette formation qui leur permettra d'améliorer leurs connaissances sur le théâtre, observant que les personnes aux besoins spécifiques sont dotées d'un énorme potentiel créatif et artistique.

A noter l'organisation, en marge de cet atelier axé sur le volet pratique, d'un Séminaire sur les productions du TNA concernant les personnes aux besoins spécifiques. La manifestation sera clôturée par la présentation d'une pièce théâtrale intitulée "Novembre, notre voix et notre mémoire", par des stagiaires relevant de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques.

## INDE

**Evacuation de plus de 100.000 personnes avant l'arrivée du cyclone Dana**

Les autorités de l'Etat indien du Bengale-Occidental évacuaient mercredi des milliers d'habitants de la côte est du pays, menacée par l'arrivée prévue d'un puissant cyclone cette semaine.

Le cyclone Dana devrait frapper les côtes du Bengale-Occidental et de l'Odisha, où vivent quelque 150 millions de personnes, selon le service météorologique indien. Il devrait toucher terre jeudi soir près de Puri, une destination touristique prisée, selon la même source. "Les autorités ont commencé à évacuer plus de 100.000 personnes dans des zones côtières", a indiqué Bankim Chandra Hazra, ministre au sein du gouvernement du Bengale-Occidental. La fermeture de toutes les institutions éducatives a été ordonnée dans neuf districts de l'Etat jusqu'à dimanche, a ajouté Bankim Chandra Hazra. Le service météorologique in-



dien a recommandé aux pêcheurs de ne pas se rendre en mer, tandis que les autorités de l'Odisha ont annulé près de 200 trajets en train, selon des médias locaux. Les touristes des

zones côtières des deux Etats concernés ont par ailleurs été appelés à quitter les lieux de villégiature situés en bord de mer et à se mettre à l'abri. "Il y a eu une ruée de touristes à la gare

de Puri" pour quitter la ville, a indiqué Kaushik Mitea, porte-parole d'une compagnie ferroviaire locale.

Les cyclones, équivalents aux ouragans et typhons, constituent une menace habituelle dans le nord de l'océan Indien. En mai, le cyclone Remal avait tué au moins 48 personnes en Inde, selon des chiffres du gouvernement. De meilleures prévisions météorologiques et des évacuations préventives mieux planifiées ont permis de réduire le nombre de morts causés par les cyclones ces dernières années, mais les chercheurs soutiennent que la puissance des cyclones s'accroît du fait du changement climatique.

## CLIMAT EN AFRIQUE

**Les pluies torrentielles aggravées par le changement climatique, selon des scientifiques**

Les pluies torrentielles qui ont provoqué des inondations meurtrières au Cameroun, au Tchad, au Niger, au Nigeria et au Soudan ces derniers mois ont été aggravées par le changement climatique d'origine humaine, a déclaré mercredi une équipe de scientifiques internationaux. "Le réchauffement climatique a rendu les pluies saisonnières cette année environ 5 à 20 % plus intenses dans les

bassins du Niger et du lac Tchad", a indiqué World Weather Attribution (WWA), un groupe de scientifiques qui étudie le lien entre le changement climatique et les conditions météorologiques extrêmes. Il a ajouté que "des précipitations aussi intenses pourraient se produire chaque année si le réchauffement se poursuit". "Les fortes pluies estivales sont devenues la nouvelle norme au Soudan, au Nige-

ria, au Niger, au Cameroun et au Tchad", a insisté Izidine Pinto, chercheur à l'Institut météorologique royal des Pays-Bas, dans un communiqué de la WWA. Les inondations de cette année ont fait environ 1 500 morts et plus d'un million de déplacés en Afrique de l'Ouest et du Centre, selon l'agence onusienne OCHA. Les pluies ont également submergé des barrages au Nigeria et au Soudan.

## GRÈCE

**Des restrictions pour contenir la propagation de la variole chez les moutons et les chèvres**

La Grèce a décidé d'imposer des restrictions pour contenir la propagation de la variole qui touche actuellement l'élevage caprin et ovin, ont annoncé les autorités. "Le pays a interdit le transport et la reproduction des moutons et des chèvres dans tout le pays pendant 10 jours après avoir détecté des cas de variole", a annoncé le mi-

nistère de l'Agriculture. "Ces mesures sont de précaution et visent à contenir la propagation du virus, qui n'affecte pas les humains," a déclaré le ministre dans un communiqué publié mardi soir. Jusqu'à présent, 104 cas ont été détectés, la plupart dans la région nord de l'Evros. Environ 17 500 animaux ont été abattus, selon les autorités.

## NIGERIA

**Explosion d'un camion-citerne: le bilan s'alourdit à 181 morts**

Le bilan de l'explosion d'un camion-citerne transportant de l'essence survenue il y a une semaine dans l'Etat nigérian de Jigawa (nord), a atteint les 181 morts, a indiqué mercredi le gouverneur de l'Etat, Umar Namadi. M. Namadi a déclaré aux journalistes qu'au moins 80 autres personnes avaient été hospitalisées suite à cette tragédie dans la nuit du 15 octobre, lorsque le camion-citerne

a dérapé pour se renverser à Majiya, une ville de la zone du gouvernement local de Taura. Un précédent bilan a fait état de 170 morts et 70 personnes hospitalisées en soins intensifs.

Le gouverneur a ajouté que 210 familles avaient été touchées par l'explosion et que la plupart des victimes étaient des personnes qui s'étaient précipitées sur les lieux pour ramasser

l'essence déversée dans un fossé de drainage après le renversement du véhicule. Il a précisé que le gouvernement de l'Etat avait pris en charge les frais médicaux de toutes les victimes et qu'il s'efforçait de faire en sorte que les familles touchées "conserver leurs moyens de subsistance". Un enterrement de masse a été organisé pour les victimes le 16 octobre à Majiya.

## USA

**Restauration: un mort et des dizaines de malades à cause d'une bactérie**

Une personne est morte et plusieurs dizaines sont tombées malades aux Etats-Unis après avoir été infectées par la bactérie Escherichia coli en mangeant chez McDonald's, ont déclaré mardi les autorités sanitaires américaines. La plupart des personnes infectées se trouvaient dans le Colorado et le Nebraska, mais dix Etats de l'ouest des Etats-Unis sont concernés au total, ont fait savoir les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC). L'action de McDonald's chutait de plus de 8% après la fermeture de la Bourse à New York. Au total, 49 personnes ont été infectées par la même souche de la bactérie, et dix ont dû être hospitalisées. Une personne âgée est décédée dans le Colorado.

"Toutes les personnes interrogées ont déclaré avoir mangé chez McDonald's avant de tomber malade, et la plupart d'entre elles ont mentionné avoir mangé un hamburger" spécifique, appelé "Quarter Pounder" aux Etats-Unis. Ce dernier pourrait être "temporairement indisponible" dans certains Etats, ont précisé les CDC. L'ingrédient précis en cause n'a pas été identifié, mais pourrait être le steak haché ou les oignons. Ces deux ingrédients ont été retirés par McDonald's dans les Etats affectés le temps qu'une enquête soit menée, selon l'agence. La bactérie E.coli cause des crampes d'estomac, des diarrhées et vomissements, en général durant trois à quatre jours. La plupart des gens guérissent sans traitement, mais certaines personnes peuvent développer des complications.

## MEXIQUE

**Guerre contre les aliments qui favorisent l'obésité dans les écoles publiques**

Pas de boissons gazeuses ni de sucreries à portée des enfants: le gouvernement mexicain veut interdire la "malbouffe" dans et près des écoles publiques, une initiative saluée mardi par l'Unicef dans un pays où l'obésité est un enjeu majeur de santé publique. En mars, les 258.000 écoles du pays devront remplacer la vente de sodas, de chips ou de pop-corn par de l'eau minérale et des produits locaux de saison, a indiqué lundi la présidente mexicaine Claudia Sheinbaum, qui a présenté l'initiative.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a soutenu cette démarche en faveur "du droit à une alimentation nutritive, suffisante et de qualité" pour les enfants et les adolescents, a déclaré dans un communiqué son représentant au Mexique, Fernando Carrera. Il s'agit de "combattre les graves problèmes de mauvaise alimentation dans le pays, dont le surpoids et l'obésité infantile", a-t-il rappelé. Au Mexique, 5,7 millions d'élèves de 5 à 11 ans souffrent d'obésité, ainsi que 10,4 millions d'étudiants de 12 à 19 ans, a rappelé lundi le secrétaire (ministre) de l'Education Mario Delgado en présentant la stratégie "vie saine dans les écoles".

## COLOMBIE

**Manifestations contre un décret protégeant l'environnement**

Des milliers de mineurs et de paysans ont manifesté mardi dans plusieurs régions de Colombie contre un projet de gouvernement visant à restreindre leurs activités en déclarant de nouvelles zones de protection de l'environnement, alors que le pays accueille la COP16 sur la biodiversité. Dans les départements d'Antioquia (nord-ouest), de Santander (nord-est) et de Boyacá (centre), les manifestants ont bloqué les routes avec des

files de camions arrêtés et des troncs d'arbres. Ils protestent contre un décret du gouvernement du président de gauche Gustavo Petro adopté en janvier, qui délimite de nouvelles réserves naturelles, interdites à l'exploitation minière ou agricole. "Ne trompez pas les gens, ne nous trompez pas en disant que c'est pour l'environnement (...) ne venez pas à la COP en disant que c'est la paix avec la nature", s'est plainte sur une radio lo-

cale Ivonne Gonzalez, présidente de l'association des mineurs de Santander, faisant allusion au slogan du sommet des Nations unies qui se tient à Cali jusqu'au 1er novembre. Gustavo Petro, premier président de gauche de l'histoire du pays et défenseur de la planète, cherche à donner à son ambitieux programme environnemental une visibilité internationale en tant qu'hôte de la COP16. Lors de la COP15, qui s'est tenue à Montréal en

2022, 196 pays se sont engagés à déclarer 30% de leurs terres et de leurs mers comme zones de conservation naturelle d'ici à 2030. "Nous devons parvenir à un accord, un consensus (...) sur la manière de retirer l'exploitation minière de certains territoires qui ont des écosystèmes stratégiques", a déclaré Andrés Camacho, ministre des Mines et de l'Energie, sur une radio locale.

APS

## LUTTE CONTRE LES MALADIES IMPORTÉES

### Ouverture de structures médicales à In-Guezzam et Tin-Zaouatine (Wilaya)

De nouvelles structures médicales ont été ouvertes dans les communes frontalières d'In-Guezzam et Tin-Zaouatine pour la prise en charge des cas de maladies importées, a appris dimanche l'APS auprès des services de la wilaya d'In-Guezzam. Ces dispositions interviennent en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la prise en charge des maladies importées répandues dans certaines régions du Sud du pays.

Elles consistent en l'ouverture de deux salles de soins au niveau des communes d'In-Guezzam et de Tin-Zaouatine, en sus de l'ouverture dans la commune de Tin-Zaouatine d'un centre de traitement et de prise en charge des cas atteints de diphtérie, afin d'alléger la pression sur la polyclinique du quartier "Tenessa", au chef-lieu de la commune, a précisé la source.

Les services de la wilaya font part aussi de l'ouverture d'un point sanitaire au niveau du poste frontalier exceptionnel "Hadj Bouda", dans la commune de Tin-Zaouatine, destiné au transit des éleveurs, par souci de dépister les cas malades, en plus de la mobilisation d'une équipe médicale pour assurer des prestations de santé au niveau du village de "Taoundert".

Entre-autres mesures prises pour circonscrire les maladies et prémunir la santé publique, il est fait état, en outre, de la mobilisation d'équipes médicales chargées de la vaccination des cas malades de la diphtérie, importée des pays limitrophes. Cette opération a permis jusqu'ici la vaccination de 9.000 personnes au niveau des communes d'In-Guezzam et Tin-Zaouatine, a-t-on signalé de même source.

Dans le même contexte de lutte et de prévention contre le paludisme et la diphtérie, il est signalé également la mobilisation d'équipes chargées de l'éradication des eaux stagnantes et du remblaiement des lacs formés à travers les communes d'In-Guezzam et Tin-Zaouatine suite aux fortes précipitations qui se sont abattues dernièrement dans la région, en sus de la réfection et la restauration des avaloirs d'évacuation des eaux usées.

Joint au téléphone, le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, Madjid Zidane, a affirmé à l'APS que "la situation épidémiologique est stationnaire dans la wilaya", soutenant que "les équipes médicales, appuyées par les cadres des laboratoires médicaux et le corps médical locaux, œuvrent d'arrache-pied à la prise en charge, à la faveur d'une vaste opération de vaccination, les cas malades du paludisme et de la diphtérie au niveau de la commune de Timiaouine. L'ensemble du staff médical exerçant dans la région, certains rappelés de congé, a été réquisitionné pour appuyer les équipes sur le terrain, à l'effet de bien prendre en charge les cas malades, de circonscrire les pathologies contagieuses importées et surmonter cette situation dans la région, a indiqué M. Zidane.

Le même responsable a fait part de la distribution des aides médicales, affectées à la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, aux différents établissements de santé de la wilaya. Une équipe médicale a été dépêchée vendredi dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, à la suite de la propagation de cas atteints du paludisme, et est renforcée dimanche d'une autre mission médicale dotée de moyens nécessaires (médicaments et sérums antidiphtériques), avait annoncé le ministère de la Santé. Une commission composée d'experts en santé publique était arrivée jeudi dans les wilayas de Tamanrasset et In-Guezzam, en plus de la mise à la disposition de ces régions de lots de médicaments et de sérums.

APS

## COMMISSION NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE CANCER

### Le programme d'action vise à réduire le nombre de cas et de décès (Bounedjar)

Le programme d'action de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer pour la période 2024-2028 vise à réduire le nombre des cas de cancer et partant celui des décès, a déclaré mardi le président de la commission, Pr. Adda Bounedjar.

"Le programme d'action de la commission présenté, mardi, lors d'une séance de travail tenue par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avec les membres de la commission, a pour objectif de réduire le nombre de cas de cancer et celui des décès", a précisé le Pr Bounedjar dans son intervention lors du Journal télévisé (JT) du 20h sur la chaîne de télévision publique.

Qualifiant sa rencontre avec le Président de la République de "riche et transparente", M. Bounedjar a indiqué qu'elle avait permis d'évoquer "plusieurs thèmes relatifs au programme d'action de la commission". "Après avoir pris connaissance des obstacles administratifs entravant l'acquisition des réactifs, des équipements médicaux et des médicaments, le Président de la République a donné des instructions pour la préparation d'un décret présidentiel portant sur la levée des entraves pour une prise en charge optimale des malades", a fait savoir le responsable. Le Président de la République a instruit le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de prendre en charge, via la



Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), le traitement par radiothérapie des enfants cancéreux, a-t-il ajouté. Lors de cette séance, la Commission a présenté un exposé sur son programme d'action pour la période 2024-2028 qui repose sur cinq axes, avec en tête la prévention qui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est à même d'éliminer les causes de la maladie et partant réduire le nombre de cas à plus de 50% et celui des décès de 20 à 30%, a-t-il précisé. "Le deuxième axe du programme d'action concerne le dépistage précoce, notamment des cancers les plus répandus en Algérie, à l'instar du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer de la prostate", selon le président de la Commission, soulignant que le dépistage précoce évite le développement rapide du cancer et empêche sa propagation. Quant au troisième axe, Pr Bounedjar a dit qu'"il concerne le diagnostic précoce qui est à même d'augmenter le taux de guérison, pouvant atteindre 97% pour le cancer du sein, à titre d'exemple". Le quatrième axe du programme d'action de la Commission porte sur "la prise

en charge du patient atteint du cancer et de son parcours thérapeutique", dont les résultats seront positifs, tant pour le malade (augmentation du taux de guérison) que pour le Trésor public (réduction des coûts des soins), a-t-il fait savoir, estimant que la prise en charge du patient au début de la maladie améliorera son parcours de soin. L'intervenant a également évoqué le cinquième axe du programme d'action de la Commission, consacré à la recherche scientifique en oncologie visant à améliorer l'état de santé des patients atteints de cette maladie.

## ANP

### Des équipes médicales des services de santé militaire contribuent à enrayer les épidémies à Bordj Badji Mokhtar et à In Guezzam (MDN)

Une équipe médicale spécialisée de la Direction centrale des services de santé militaire du ministère de la Défense nationale (MDN) se déplace, depuis le 12 octobre en cours, dans plusieurs régions des wilayas de Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, où il a été procédé au diagnostic et au traitement des cas de diphtérie et de paludisme, tout en vaccinant les citoyens non infectés, indique, mercredi, un communiqué du MDN.

"Dans le cadre des nobles missions humanitaires des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) et en soutien aux services de santé publique pour enrayer la propagation de certaines maladies et épidémies, notamment la diphtérie et le paludisme dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, au niveau de la 6<sup>e</sup> Région militaire (RM), une équipe médicale spécialisée de la Direction centrale des services de santé militaire du MDN s'est déplacée depuis le 12 octobre 2024, dans plusieurs régions de ces deux wilayas frontalières, où il a été procédé au diagnostic et au traitement des cas de contamination parmi les habitants de ces régions, tout en vaccinant les citoyens non infectés", lit-on dans le communiqué.

Cette opération, ajoute le communiqué, a été marquée par "l'organisation d'une large campagne de



sensibilisation des populations, notamment au niveau des villages reculés et des zones isolées, aux dangers et à la propagation de cette épidémie ainsi qu'à la limitation des déplacements, notamment vers les pays voisins qui connaissent la propagation de ces épidémies. L'accent a été mis sur la nécessité d'effectuer des examens médicaux, de signaler immédiatement et obligatoirement tout cas d'infection et de respecter les mesures préventives, notamment éviter les piqûres d'insectes vecteurs de ma-

ladies". A cet égard, il a été procédé au remblayage de toutes les mares d'eau dans le territoire de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, ainsi que l'élimination des lieux de reproduction et de prolifération des moustiques. "Cette opération, toujours en cours, réaffirme l'engagement de l'ANP à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, pour soutenir le système de santé national et enrayer la propagation de ces maladies et épidémies", ajoute le communiqué du MDN.

## PALESTINE

## Ghaza: la campagne de vaccination contre la polio reportée dans le nord en raison des bombardements sionistes (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, mercredi, le report de la campagne de vaccination contre la polio dans le nord de la bande de Ghaza, en raison des bombardements sionistes intenses, des ordres de déplacement massif et de l'absence de trêve humanitaire.



Un communiqué de l'organisation indique que le Comité technique de la polio pour Ghaza, qui comprend le ministère palestinien de la Santé, l'OMS, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) et des partenaires, "a été contraint de reporter la troisième phase de la campagne de vaccination contre la polio, qui devait commencer aujourd'hui (mercredi). Cette phase finale de la campagne en cours visait à vacciner 119 279 enfants dans le nord de Ghaza".

Le communiqué explique que "les conditions actuelles, notamment les attaques incessantes contre les infrastructures civiles, continuent de mettre en péril la sécurité et les déplacements des populations dans le nord de Ghaza, rendant impossible pour les familles d'amener leurs enfants en toute sécurité pour les faire vacciner et pour les agents de santé de

travailler". La source souligne que pour interrompre la transmission du poliovirus, au moins 90% des enfants de chaque communauté et de chaque quartier doivent être vaccinés, condition préalable à une campagne efficace visant à interrompre l'épidémie et à prévenir sa propagation. Les pauses humanitaires sont essentielles à son succès, car elles permettent aux partenaires de livrer les fournitures de vaccination aux établissements de santé, aux familles d'accéder en toute sécurité aux sites de vaccination et aux équipes mobiles d'agents de santé d'atteindre les enfants dans leurs communautés.

L'OMS prévient que "le fait qu'un nombre important d'enfants ne reçoivent pas leur deuxième dose de vaccin compromettrait gravement les efforts visant à arrêter la transmission du poliovirus à Ghaza. Cela pourrait également entraîner une nouvelle propagation du poliovirus dans l'enclave et dans les pays voisins, avec le

risque de paralysie d'un plus grand nombre d'enfants". L'OMS et l'UNICEF appellent à ce que "les civils, les agents de santé et les infrastructures civiles, telles que les écoles, les abris et les hôpitaux, soient protégés" et renouvellent leur appel à "un cessez-le-feu immédiat".

### Ghaza/polio: l'occupation sioniste empêche nos enfants de recevoir une deuxième dose de vaccin (Ministre)



L'agressivité croissante de l'occupation sioniste empêche nos enfants de recevoir une deuxième dose du vaccin contre la polio, dans le nord de la bande de Ghaza, en proie à des agressions sionistes génoCIDAIRES depuis un an, a dénoncé mercredi, le ministre palestinien de la Santé, Majid Abu Ramadan. "Nos enfants et les personnels de santé sont exposés à un risque

élevé qui menace leur vie et les empêche de se déplacer et d'aller dans les centres de vaccination", a indiqué M. Abu Ramadan, dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, rappelant l'importance de la deuxième dose du vaccin pour parvenir à une immunité complète contre la poliomyélite. Le ministère de la Santé poursuit ses efforts et réitére ses appels

urgents aux organisations et institutions sanitaires internationales, les appelant à agir et à accroître la pression sur l'occupation pour mettre fin à l'agression, "et permettre aux équipes de vacciner nos enfants". Plutôt dans la journée, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé le report de la campagne de vaccination de la phase finale de la vaccination contre la polio qui visait 119.279 enfants dans le nord de l'enclave palestinienne, en raison des bombardements sionistes intenses, des ordres de déplacement massif et de l'absence de trêve humanitaire.

## LIBAN

## ONU : Volker Turk se dit "horriifié" après une frappe sioniste près d'un hôpital de Beyrouth

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Turk, s'est déclaré mardi "horriifié" par une frappe sioniste près d'un hôpital à Beyrouth lundi, exigeant une "enquête rapide et approfondie". "Je suis horriifié par le raid aérien (sioniste) près de l'hôpital Rafic Hariri dans le quartier densément peuplé de Jnah à Beyrouth, qui aurait fait au moins 18 morts, dont quatre enfants et 60 blessés", a-t-il déclaré dans un communiqué. "Les principes fondamentaux du droit international humanitaire concernant la protection des civils doivent être respectés", a-t-il ajouté.

Mardi, les sauveteurs étaient toujours à la recherche d'éventuels survivants, craignant que le bilan ne s'alourdisse. M. Türk a estimé que "dans la conduite des opérations militaires, toutes les précautions doivent être prises pour éviter, et en tout état de cause, minimiser les pertes accidentelles de vies civiles, les blessures aux civils et les dommages aux biens de caractère civil". "Les hôpitaux, les ambulances et le personnel médical sont spécifiquement protégés par le droit international humanitaire", a-t-il rappelé, réitérant l'appel de l'ONU à une "cessation immédiate" des hostilités et à toutes les parties que la protection des civils doit être une priorité absolue.

## ETATS UNIS

## La mortalité infantile en hausse depuis la fin de la protection

La mortalité infantile a fortement augmenté aux Etats-Unis, notamment en raison d'anomalies congénitales, dans les mois qui ont suivi la révocation par la Cour suprême de la garantie fédérale du droit à l'avortement, selon une nouvelle étude publiée lundi. Mettant fin à un demi-siècle de jurisprudence en juin 2022, la Cour suprême, à majorité conservatrice depuis la nomination de trois juges par Donald Trump, a redonné aux Etats fédérés toute latitude pour légiférer dans ce domaine. Au moins 20 d'entre eux ont depuis mis en place des restrictions partielles ou totales à l'interruption volontaire de grossesse. Le sujet occupe une place importante dans la campagne présidentielle, à quinze jours de l'élection aux Etats-Unis. Le 5 novembre, les Américains se prononceront aussi sur la garantie par les Etats du droit à l'avortement dans pas moins de dix d'entre eux. Cette nouvelle étude, menée par Maria Gallo et Parvati Singh de l'Université de l'Ohio et publiée dans le journal JAMA Pediatrics, analyse une base de données nationale et ses résul-



tats sur les conséquences des restrictions à l'IVG rejoignant ceux d'études publiées plus tôt cette année sur le seul Etat du Texas, où l'avortement est désormais interdit, y compris en cas d'inceste ou de viol. Dans les mois qui ont suivi la décision de la Cour suprême, "la mortalité infantile aux Etats-Unis a été plus élevée que ce à quoi nous nous attendions", les chiffres à l'échelle nationale étant habituellement plutôt stables avec des pics et des creux liés à des effets saisonniers prévisibles, explique à la presse Maria Gallo, professeur d'épidémiologie spécialiste de la santé reproductive. En octobre 2022, en mars 2023 et en avril 2023, les taux de mortalité infantile étaient 7% plus élevés qu'habituellement à l'échelle nationale, avec 247 morts supplémentaires pour cha-

cun de ces mois. La majorité de ces décès ont été attribués à des anomalies congénitales. "Ce sont des cas dans lesquels, avant la décision de la Cour suprême, il aurait été possible d'avorter plutôt que de mener la grossesse à terme et de devoir assister à la mort de son enfant", souligne Maria Gallo. La prochaine étape pour les chercheuses sera d'établir si cette hausse a été observée dans tous les Etats ou si elle s'est concentrée dans les Etats qui ont restreint l'accès à l'IVG. "Il y a un bilan humain plus large à prendre en compte, en incluant les conséquences sur la santé mentale de se voir refuser un avortement ou d'être forcé à mener à terme une grossesse quand le foetus présente une anomalie congénitale mortelle", ajoute Parvati Singh.

jeudi 24 octobre 2024

# LA MÉLATONINE

## Une hormone efficace pour soigner les troubles du sommeil

Depuis les années 80, la mélatonine fait parler d'elle pour ses effets sur le sommeil et le « jet lag » dû au décalage horaire. Le point sur les bienfaits de cette hormone, que l'on trouve désormais sous forme de médicament et de complément alimentaire.

### Qu'est-ce que la mélatonine ?

La mélatonine est une hormone sécrétée par une petite glande du cerveau, la glande pinéale, à partir de la tombée de la nuit. On la trouve aussi à l'état naturel, mais en faible quantité, dans de nombreux aliments : tomates, riz, pommes de terre...

### À quoi elle sert ?

En signalant à l'organisme qu'il fait nuit, elle ouvre la porte du sommeil - elle exerce un effet sédatif (calmant) et facilite la baisse de la température du corps. Dans certaines situations (exposition à la lumière artificielle, décalage horaire...), la sécrétion de mélatonine peut être contrariée et on a alors du mal à trouver le sommeil. Sa production diminue aussi avec l'âge.

### La mélatonine est utilisée pour prévenir le « jet lag »

La mélatonine est surtout intéressante lors des déplacements vers l'est. Par exemple, pour six heures de décalage horaire de New York à Paris :

- Prendre 1 à 3 mg le jour du départ, vers 16 heures, heure locale, pour se caler sur l'heure française.
- Continuer les quatre ou cinq jours qui suivent, vers 22-23 heures, avant le coucher. Au-delà de sept heures de décalage, ne pas prendre la mélatonine avant 15 heures (heure locale), car son effet pourrait être nul ou s'inverser.

### Quel est l'intérêt d'un médicament à libération prolongée ?

La mélatonine à libération progressive (Circadin®) ne se contente pas de faciliter l'endormissement. Elle procure aussi des nuits plus réparatrices, notamment lors des insomnies liées à l'âge.

Des études cliniques menées chez des plus de 55 ans ont montré une amélioration de la qualité du sommeil et de la vigilance du matin, ainsi qu'un endormissement plus rapide et une meilleure qualité de vie.

Circadin® a ainsi obtenu son autorisation de mise sur le marché pour l'insomnie primaire (difficultés à dormir sans



cause particulière, comme une dépression) chez les personnes de plus de 55 ans.

### En pratique, comment faut-il le prendre ?

Le mode d'emploi est simple : il suffit d'en prendre un comprimé (2 mg) après le repas du soir, une à deux heures avant de se coucher.

La durée recommandée du traitement est de trois semaines, mais son efficacité persiste plusieurs mois. Contrairement aux somnifères et aux anxiolytiques, la mélatonine n'entraîne pas de somnolence le matin et ne provoque pas de problèmes à l'arrêt (le fameux « effet

rebound » avec insomnie et anxiété). Au contraire, elle permet de récupérer un sommeil physiologique en renforçant le battement de l'horloge interne », affirme le Dr Bruno Clausstrat, biologiste honoraire des hôpitaux de Lyon au service d'hormonologie.

### La prise de mélatonine est-elle pour autant anodine ?

Non, car il peut y avoir des interactions avec d'autres médicaments : elle risque notamment d'augmenter l'effet de certains anticoagulants, antidépresseurs et antibiotiques. D'autre part, elle est déconseillée chez les personnes souffrant d'insuffisance rénale ou hépatique.

## Dormir trop ou trop peu serait associé à des maladies chroniques

Passer plus de 10 heures par jour à dormir ou être en manque de sommeil pourrait être un facteur de risque de maladies telles que l'obésité, le diabète ou les troubles cardio-vasculaires. La meilleure solution : dormir entre 7 et 9 heures par nuit.

Êtes-vous un gros dormeur ou bien quelques heures de sommeil vous suffisent ? Selon une étude menée par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis et publiée par la revue médicale Sleep, dormir trop ou trop peu serait lié à une augmentation des risques de certaines maladies chroniques.

Les chercheurs ont rassemblé les données de 54 269

volontaires âgés de 45 ans ou plus qui ont répondu à un sondage en 2010. Parmi les participants, environ un tiers a été identifié comme de petits dormeurs (moins de six heures par nuit), plus de 64% comme des dormeurs optimaux (entre 7 et 9 heures par nuit) et 4,1% comme des gros dormeurs (plus de 10 heures par nuit).

### Maladie chronique et trouble du sommeil

Par rapport à une durée de sommeil optimale, les durées de sommeil trop courtes et trop longues ont été significativement associées à l'obésité, la fièvre aphteuse, les maladies cardio-vasculaires, l'AVC, et au diabète, no-

tent les auteurs dans les résultats de l'étude. Dormir plus longtemps ne signifie pas forcément bien dormir, rappellent les chercheurs, en particulier pour les personnes qui souffrent déjà d'une maladie chronique, souvent associée à des troubles du sommeil. Traiter ces troubles permet d'ailleurs de réduire les symptômes de la maladie.

D'autres études sont nécessaires pour déterminer la façon dont la santé mentale et le maintien d'un poids normal peuvent interagir avec la durée du sommeil pour prévenir les maladies chroniques, concluent les auteurs de l'étude.

### Cauchemars dans l'enfance, troubles psychotiques plus tard ?

Les enfants en proie à des cauchemars et des terreurs nocturnes pourraient souffrir de troubles mentaux des années plus tard.

Votre enfant a-t-il souvent des nuits agitées ? Bien que les cauchemars soient un phénomène normal chez les enfants, leur persistance dans la durée devrait alerter les parents. Le Dr Dieter Wolke, chercheur à l'université de Warwick en Angleterre vient de réaliser une étude qui associe les mauvais rêves chez l'enfant et l'apparition de problèmes psychologiques.

6 800 enfants ont été suivis jusqu'à l'âge de 12 ans. Leurs parents ont été interrogés sur la qualité du sommeil de leur enfant (fréquence des cauchemars, terreurs nocturnes). À la fin de l'étude, les chercheurs ont demandé aux jeunes participants s'ils vivaient des expériences psychotiques de type hallucinations, délires ou pensées paranoïaques.

Si la majorité des enfants ont rapporté faire des cauchemars, seuls 37% en ont fait de manière répétée pendant plusieurs années. Des terreurs nocturnes ont été observées en moyenne chez 1 enfant sur 10.

### Cauchemars à 12 ans, un âge charnière

Le problème : sur le long terme, ces mauvaises nuits semblent annoncer des problèmes plus sérieux. Ainsi 47 enfants sur 1000 ont dit avoir connu des expériences psychotiques. Les enfants ayant fait beaucoup de cauchemars à l'âge de 12 ans étaient 3,5 fois plus exposés que les autres à ces troubles mentaux. Le risque était doublé chez les enfants sujets aux terreurs nocturnes.

Les chercheurs n'expliquent pas cette relation entre troubles du sommeil et psychose. Des événements traumatiques chez l'enfant pourraient en être à l'origine.

Pour les chercheurs, comprendre la cause de ces cauchemars pour que l'enfant renoue avec un bon sommeil est la clé pour prévenir ces troubles psychotiques : "Une hygiène du sommeil est très importante, corrobore le Dr Wolke, cité par la BBC. Les enfants devraient se coucher à heures fixes, éviter de voir des films anxiogènes le soir et ne pas regarder l'ordinateur la nuit".

Les écrans perturbent le sommeil, c'est un fait établi par plusieurs études. L'université de l'Ohio a même déconseillé l'exposition à la lumière artificielle dégageée par télé, tablettes et smartphones pour le risque de dépression qu'elle fait courir aux utilisateurs.

# Mieux dormir rend plus beau

Un sommeil réparateur est bénéfique pour la santé mais aussi pour garder une bonne mine et une meilleure apparence physique.

Une étude a été menée par des scientifiques de l'Université de Michigan (États-Unis) pour évaluer les changements positifs d'un traitement des troubles du sommeil sur des patients souffrant d'apnée obstructive du sommeil, un type d'apnée caractérisé par la répétition d'occlusions complètes (apnées) ou incomplètes (hypopnées) du pharynx.

### Mieux dormir rend plus attractif

20 bénévoles souffrant d'apnée obstructive du sommeil ont suivi une ventilation à pression positive continue (C.P.A.P.), un traitement adapté à tous les types d'apnée du sommeil mais le seul efficace contre l'apnée du sommeil sévère, pendant deux mois.

Des photos en 3D des patients ont été prises avant et après le traitement. Les chercheurs ont aussi mesuré l'apparence du visage des volontaires grâce à 22 évaluateurs chargés de noter l'attractivité, la jeunesse et l'aspect général du visage.

### Des résultats concluants

À la suite de ce traitement, les patients souffrant d'apnée obstructive du sommeil ont été perçus par les évaluateurs plus alertes, plus jeunes et plus attrayants. Grâce aux photos 3D, les chercheurs ont observé des changements positifs dans le volume et les contours du visage, et une diminution des rougeurs. Les bénévoles avaient un visage moins bouffi et leurs rides du front avaient diminué.

Les chercheurs ont conclu, suite à leur recherche que « traiter des troubles du sommeil permet d'être en meilleure santé mais aussi



d'avoir meilleure mine et de préserver la beauté du visage ». Ces résultats espèrent les chercheurs, devraient inciter les personnes souffrant d'apnée du sommeil à être plus vigilantes et suivre de manière plus stricte leur traitement même contraignant par CPAP. En effet, la ventilation à pression positive implique de porter un masque respiratoire pen-

dant la nuit. Si ce trouble du sommeil affecte l'apparence du visage et donne un air plus vieux, les apnées du sommeil augmentent le rythme cardiaque et la tension artérielle et peuvent favoriser une hypertension artérielle ou des accidents vasculaires cérébraux.

Cette étude a été publiée dans le « Journal of Clinical Sleep Medicine ».

## Huit personnes sur dix dorment avec leur téléphone portable



Le quotidien britannique Daily Mail révèle une étude sur l'impact des mobiles allumés la nuit sur la qualité du sommeil. L'émission d'ondes et d'énergie serait responsable d'un état d'hyper-vigilance des utilisateurs.

Garder son téléphone portable allumé près de son lit pendant la nuit peut perturber le sommeil. Pourtant, selon une étude publiée par le Daily Mail et réalisée par la firme anglaise Ofcom, huit personnes sur dix gardent leur téléphone allumé

durant la nuit et la moitié de la population l'utilise comme réveil. D'ailleurs, d'après une autre étude, publiée en avril 2013 par l'association santé environnement France, les trois quarts des adolescents dorment avec leur téléphone allumé sous l'oreiller ou sur la table de nuit. Les experts cités par le Daily Mail s'accordent sur les

risques liés à cette habitude : des mauvaises nuits, plus courtes, des troubles d'insomnies, des maux de tête, des nausées et des étourdissements. En cause, l'émission d'ondes et d'énergie de ces appareils, tout comme la lumière de l'écran, qui gardent leurs utilisateurs en état d'hyper-vigilance et nuit à la qualité du sommeil.

Les spécialistes vont jusqu'à recommander d'éteindre les écrans avant deux et trois heures avant le moment d'aller se coucher.

"Afin de passer une bonne nuit, vous devez vous sentir en sécurité et ne pas vous inquiéter pour n'importe quoi. En gardant votre téléphone près de vous la nuit, vous êtes inconsciemment en train de vous dire que vous attendez quelque chose de lui", explique le docteur Neil Stanley, cité par le journal.

## SAHARA OCCIDENTAL

### La décision de la CJUE, un nouvel acquis pour les sahraouis et une cinglante réponse à la propagande marocaine (Avocat)



L'avocat Emmanuel Devers, membre du collectif des avocats ayant plaidé devant la Cour de justice européenne (CJUE) dans l'affaire de la spoliation des ressources naturelles du Sahara Occidental, a affirmé que "la décision de la CJUE constitue, en plus d'être un acquis et une nouvelle opportunité, une réponse cinglante à la propagande de l'occupant marocain".

Me Devers, qui s'exprimait au terme de l'audience que lui a accordée le Président de la République arabe sahraouie démocratique, secrétaire général du front Polisario, Brahim Ghali, a indiqué que cette décision "constitue, en plus d'être un acquis et une nouvelle opportunité, une réponse cinglante à la propagande de l'occupant estimant que ce dossier était clos, mais également à ses (occupant) alliés au sein de l'Union européenne, à leur tête la France et l'Espagne, qui ont adopté des posi-

tions unilatérales non conformes au droit international et au droit européen".

Et d'ajouter : "Les magistrats de la CJUE ont exprimé de manière claire que le Sahara Occidental et le royaume marocain sont des pays distincts et que, de ce fait, le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara Occidental, et qu'il appartient dès lors de traiter le Sahara Occidental comme étant un territoire non autonome et constitue une question de décolonisation". Me devers a déclaré, en outre, "avoir

présenté au président de la République sahraouie un rapport sur le déroulé de l'affaire devant la CJUE depuis son début, et sur les importants résultats obtenus en faveur du peuple sahraoui à travers ces décisions de justice, notamment la position du peuple sahraoui sur une base plus solide concernant son droit à l'autodétermination et sa souveraineté sur les ressources naturelles, ainsi que la légitimité du Front Polisario à le représenter devant les juridictions européennes et à plaider en son nom".

### Forum syndical international : appel à fédérer les efforts syndicaux en vue de soutenir la cause sahraouie

Les participants au 2ème Forum syndical international de solidarité avec le peuple sahraoui, ont appelé, mardi au terme de leurs travaux au camp d'Aousserd des réfugiés sahraouis, à la nécessité de fédérer les efforts syndicaux internationaux pour appuyer la cause sahraouie et arrêter une feuille de route de soutien à la lutte juste du peuple sahraoui.

Les syndicalistes ont également lancé un appel à l'ONU, à l'Union africaine et à la communauté internationale afin d'assumer leurs responsabilités et d'œuvrer en vue d'accorder au peuple sahraoui son droit légitime à la liberté et à l'indépendance, conformément à la légitimité internationale.

Ils ont insisté, par ailleurs, sur la nécessité de mettre fin à l'occupation

marocaine des territoires sahraouis et à condamner les politiques racistes et discriminatoires endurées par les sahraouis dans les territoires occupés, en plus de dénoncer les souffrances imposées au peuple sahraoui du fait de la poursuite de l'occupation marocaine, au moment où l'occupant marocain spolie leurs ressources naturelles, avec une forte complicité internationale, politique et économique.

Après avoir souligné l'impérative protection des droits de l'homme au Sahara Occidental, les participants ont invité l'ONU à assumer ses responsabilités dans ce domaine, attirant l'attention sur la détérioration des droits de l'homme avec la reprise de la guerre dans la région après la violation du

cessez le feu par le Maroc.

Ils ont interpellé, par ailleurs, la communauté internationale afin d'assumer son rôle et d'agir en vue de libérer les détenus sahraouis, de permettre l'accès du territoire aux observateurs internationaux et aux médias et de mettre fin aux actions ciblant les civils et les défenseurs des droits de l'homme.

Les syndicalistes participants au Forum ont, par la même occasion, salué l'arrêt de la Cour de justice européenne (CJUE) annulant les accords sur l'exploitation illégale des ressources naturelles sahraouies.

Le 2ème Forum syndical international de solidarité avec le peuple sahraoui, qui a vu une participation de syndicalistes des quatre coins du monde, a représenté une halte de solidarité en

appui à l'action syndicale collective et en consolidation de la lutte des peuples pour le recouvrement de leurs droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le Forum syndical, dont les travaux se sont étalés sur trois jours, se déroule dans le cadre de la célébration du 50ème anniversaire de la création de l'Union générale de travailleurs sahraouis (UGTSARIO) et de la journée nationale des travailleurs sahraouis sous le signe "Travail, sacrifice, fidélité à parachever la libération et édification".

Il s'est déroulé en présence de délégations étrangères représentant plus de 45 syndicats internationaux de 21 pays, avec plus de 150 délégués étrangers et 250 délégués sahraouis, selon les organisateurs.

### L'Armée sahraouie inflige de lourdes pertes humaines et matérielles à l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbès

L'Armée sahraouie poursuit ses attaques contre les retranchements et positions des forces d'occupation marocaines, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles", a indiqué mardi, le communiqué militaire de la Direction centrale du com-

missariat politique de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS).

"Des détachements avancés de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé, des bases militaires marocaine dans la région de Lâaked dans le secteur

de Mahbès, selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, "qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles", a conclu la même source.

### SOUDAN

### 46 civils tués et 44 blessés dans des combats en 48 heures



Au moins 46 civils ont été tués et 44 blessés dans des affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) au cours des dernières 48 heures dans les Etats de Khartoum et d'Al-Jazirah, rapportent mercredi des médias citant des sources.

Selon des groupes de volontaires impliqués dans les secours, cités par des médias, à Omdurman, des bombardements d'artillerie attribués aux FSR ont tué une fillette et blessé 17 civils, dont huit enfants. Parallèlement, des frappes aériennes dans le quartier de Mayo, au sud de Khartoum, ont tué 20 civils et blessé 27 autres.

Dans l'est d'Al-Jazirah, 25 civils ont été tués dans des attaques des FSR, et d'autres blessés ont été signalés.

Mardi, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a exprimé sa profonde préoccupation quant à l'impact du conflit en cours au Soudan sur les civils, renouvelant son appel à la cessation des combats et à permettre aux organisations humanitaires d'atteindre les personnes ayant besoin d'assistance.

Le conflit entre l'armée soudanaise et les FSR qui a commencé à la mi-avril 2023, a coûté la vie à plus de 20 000 personnes, selon l'ONU.

Près de 18 mois de conflit ont provoqué aussi la plus grande crise de déplacement interne au monde et plus de 25 millions de personnes – plus de la moitié de la population du Soudan – ont désespérément besoin de nourriture et de soins de santé, d'après l'ONU.

### Un appel de l'ONU à arrêter les combats et à faciliter l'arrivée de l'aide

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a exprimé sa profonde préoccupation quant à l'impact du conflit en cours au Soudan sur les civils, renouvelant son appel à la cessation des combats et à permettre aux organisations humanitaires d'atteindre les personnes ayant besoin d'assistance.

Le bureau de l'ONU a déclaré mardi que les combats font toujours rage dans les Etats du Darfour Nord, du Darfour Ouest, de Khartoum, du Kordofan Nord et d'Al-Jazira, malgré les appels répétés aux parties pour qu'elles réduisent l'escalade, assurent la protection des civils et facilitent l'accès humanitaire.

Rien qu'au Darfour Nord, l'Organisation internationale pour les migrations rapporte qu'"environ 410 000 personnes ont été déplacées dans la localité d'El Fasher en seulement six mois. Beaucoup d'entre elles ont été déplacées au moins une fois au cours de ce conflit".

OCHA a déclaré qu'"il continue de recevoir des informations faisant état de victimes civiles et d'attaques aveugles affectant les infrastructures publiques et les zones résidentielles - au Nord Darfour et ailleurs - de nombreuses zones étant effectivement coupées de l'aide humanitaire".

Pendant ce temps, les partenaires humanitaires de l'ONU et les autorités sanitaires soudanaises continuent d'intensifier la réponse à l'épidémie de choléra en cours, a indiqué Farhan Haq, porte-parole adjoint de l'ONU, lors d'un point de presse quotidien, à New York.

## PALESTINE

**Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'élève à 42.792 martyrs et 100.412 blessés**

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 42.792 martyrs et 100.412 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités palestiniennes de la santé.



Selon les mêmes sources, au cours des dernières 24 heures, les forces d'occupation ont commis 6 massacres, entraînant la mort en martyrs de 74 Palestiniens et la blessure de 130 autres. Les autorités pa-

lestiniennes affirment qu'il y a encore un certain nombre de victimes sous les décombres et sur les routes, et que les ambulances et les équipes de la Défense civile ne peuvent pas les atteindre. Outre les martyrs et

les blessés, le génocide sioniste se poursuit dans la bande de Ghaza depuis un an, a causé des destructions massives de bâtiments résidentiels et d'infrastructures ainsi qu'une famine meurtrière.

**Ghaza: seules 4 missions d'aide humanitaire autorisées dans le Nord les 20 premiers jours d'octobre (ONU)**

L'entité sioniste n'a autorisé que quatre des 66 missions d'aide humanitaire prévues dans le nord de Ghaza au cours des 20 premiers jours d'octobre, selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Le porte-parole du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Jens Laerke, cité par des médias, a déclaré que les autorités sionistes n'ont autorisé que quatre des 66 missions d'aide humanitaire prévues depuis le point de contrôle du sud de Ghaza vers le

nord au cours des 20 premiers jours d'octobre".

Le responsable onusien a ajouté que l'entité sioniste "avait rejeté toutes les tentatives visant à amener de l'aide humanitaire dans le nord de la bande de Ghaza, entre les 2 et 15 octobre, et n'avait autorisé aucune aide alimentaire à entrer dans la région". Le porte-parole de l'ONU a indiqué, en outre, que les autorités sionistes "ont rejeté 28 demandes de mouvements coordonnés d'aide humanitaire vers Beit Hanoun, Jabalia et Beit Lahia dans la région, entre le 6 et le 20 octobre".

Il a souligné que les équipes d'OCHA ont visité plusieurs zones du nord de Ghaza le 19 octobre, notant qu'"il existe un besoin urgent d'abris en raison du surpeuplement". Le porte-parole de l'OCHA a également évoqué la situation sanitaire dans la région, indiquant que les forces d'occupation "ont refusé ou empêché l'entrée d'une équipe composée des Nations Unies, d'une organisation non gouvernementale internationale et du Croissant-Rouge palestinien. Après 9 tentatives infructueuses, l'équipe a pu atteindre les materni-

tés Kamal Adwan et Al-Sahaba à Ghaza, le 12 octobre".

Pour lui, "Ghaza est l'endroit le plus dangereux au monde pour les Nations Unies et ses partenaires, puisque 300 de nos collègues ont été tués, des entrepôts bombardés, des routes endommagées et remplies de munitions non explosées". Le 5 octobre, l'armée sioniste a lancé des opérations génocidaires sans précédent sur le camp et la ville de Jabalia et de vastes zones du nord de la bande de Ghaza, faisant plus de 700 martyrs au cours de 19 jours de siège.

## LIBAN

**Frappes sionistes sur la ville portuaire historique de Tyr**

Des frappes aériennes sionistes ont touché mercredi la ville portuaire historique libanaise de Tyr, au sud du pays, et sa zone centrale, rapportent des médias. L'agence nationale d'information (Ani) a rapporté que "quatre frappes avaient visé la ville", après avoir initialement fait état d'un bombardement mené par un "drone ennemi" sur une rue, située à moins d'un kilomètre des ruines archéologiques. Cité phénicienne millénaire, Tyr abrite des sites antiques inscrits au patrimoine de l'UNESCO.

Sous la menace de l'armée sioniste, de nombreuses familles ont commencé à quitter la ville, qui compte actuellement 14.500 habitants, dont environ 4.500 déplacés venus des villages voisins, selon des statistiques du centre de gestion de crise local. L'Ani avait auparavant indiqué que certaines familles avaient commencé "à quitter leurs maisons dans la ville de Tyr pour s'éloigner des endroits que l'ennemi (sioniste) a menacé de cibler". Elle a précisé que des secouristes aidaient à l'évacuation de personnes âgées et circulaient dans les rues appelant via des hauts parleurs les habitants à partir.

**Nouvelles frappes sionistes sur la banlieue sud de Beyrouth**

Au moins sept frappes sionistes ont visé la banlieue sud de Beyrouth mardi soir, a indiqué l'agence nationale d'information libanaise Ani, quelques heures après une frappe qui a aplati un immeuble. L'Ani a fait état de frappes de l'aviation sionistes visant le quartier de Haret Hreik, à au moins deux reprises le quartier de Laylaké, et les abords de Bourj el-Brajneh. Selon l'agence, l'hôpital Bahmane, situé à Haret Hreik, a subi d'importants dégâts en raison "de la force du missile tombé" sur le bâtiment visé, qui est situé en face.

Ces raids interviennent quelques heures après des raids similaires, dont une frappe qui a provoqué l'effondrement d'un immeuble de onze étages à Ghobeiri, quartier de la banlieue sud, selon des médias. Dans la nuit de lundi à mardi, une frappe sur un quartier habité dans le sud de Beyrouth a fait 18 martyrs, dont quatre enfants, et 60 blessés, selon le ministère libanais de la Santé.

Elle s'est produite à proximité de l'hôpital Rafic Hariri, le plus grand établissement médical public du Liban, situé dans le quartier de Jnah, près de la banlieue sud. La banlieue sud, où vivaient jusqu'à récemment 850.000 personnes, a été en grande partie désertée par ses habitants après que l'entité sioniste a lancé une campagne de bombardements massifs à travers le pays le 23 septembre.

**Le Liban aura besoin de 250 millions de dollars par mois pour les déplacés (autorités)**

Le Liban aura besoin de 250 millions de dollars par mois pour aider plus d'un million de personnes déplacées par les attaques sionistes, a déclaré Nasser Yassin, ministre libanais de l'Environnement, chargé de répondre à la crise. Nasser Yassin, cité par des médias, a déclaré mardi que "la réponse du gouvernement, aidée par des initiatives locales et l'aide internationale, ne couvrirait que 20% des besoins de quelque 1,3 million de personnes déracinées de leurs foyers et réfugiées dans des bâtiments publics ou chez des proches".

"Ces besoins vont probablement augmenter, car les vagues quotidiennes de frappes aériennes (de l'armée sioniste) poussent de plus en plus de personnes à quitter leurs maisons et obligent le gouvernement libanais à se démener pour trouver des moyens de les loger", a-t-il ajouté. "Nous avons besoin de 250 millions de dollars par mois pour couvrir les besoins de base en nourriture, en eau, en assainissement et en éducation des personnes déplacées", a-t-il dit. Yassin a estimé que les dommages causés au Liban s'élevaient à des milliards de dollars. "Des villages entiers ont été détruits ces derniers jours, mais aussi des institutions publiques, des installations d'eau, des stations de pompage, des hôpitaux. Tout cela doit être reconstruit", a-t-il déploré.

APS

## MEXIQUE

**L'armée neutralise 19 membres présumés du cartel de Sinaloa**

L'armée mexicaine a abattu lundi 19 membres présumés du cartel de Sinaloa, cofondé par le narcotrafiquant Joaquín "El Chapo" Guzmán, au nord-ouest de Mexico, a annoncé mardi le ministère mexicain de la Défense. Après "une attaque contre le personnel militaire par plus de 30 individus" près de Culiacán, la capitale de l'Etat mexicain de Sinaloa (nord-ouest), "19 assaillants" ont été abattus, a détaillé dans un communiqué le ministère.

L'armée a "agi en stricte confor-

mité avec l'Etat de droit et dans le plein respect des droits humains", a-t-il ajouté. Culiacán et ses environs ont enregistré une flambée de violences depuis l'arrestation d'Ismael "El Mayo" Zambada, autre cofondateur du cartel de Sinaloa, le 25 juillet aux Etats-Unis. La capture de cette figure historique du narcotrafic a déclenché une guerre fratricide entre ses proches et les fils du narcotrafiquant Joaquín "El Chapo" Guzmán.

Selon le ministère de la Défense, les "assaillants" abattus

lundi par l'armée mexicaine sont membres présumés d'un commando lié à la faction d'"El Mayo". Lors de l'affrontement de lundi, l'armée mexicaine a aussi arrêté le chef présumé du commando, alias "El Max", qui, selon la même source, a été "activement impliqué dans les récentes violences de Culiacán".

Ce dernier a été remis au bureau du procureur général dans l'Etat de Sinaloa après son arrestation. Agé de 76 ans, Zambada, a été arrêté le 25 juillet dans le sud des Etats-Unis, où il a atterri avec l'un des fils du "Chapo". Le vétéran du narcotrafic accuse Joaquín Guzmán Lopez, le fils concerné, de l'avoir enlevé et livré à la justice américaine. "El Chapo", en son temps le narcotrafiquant ennemi public numéro un, purge de son côté une peine de prison à vie dans le Colorado (sud) aux Etats-Unis. La lutte entre les deux factions du cartel de Sinaloa a fait près de 200 morts dans l'Etat du même nom depuis le début du mois de septembre, selon les autorités.

## BÉLARUS

**L'élection présidentielle fixée au 26 janvier 2025**

Le Bélarus organisera une élection présidentielle le 26 janvier 2025, a annoncé mercredi la Commission électorale bélarusse. "Les élections du président de la République du Bélarus auront lieu le 26 janvier 2025, la décision a été prise par les députés de la Chambre des représentants de l'Assemblée nationale de la république du Bélarus (Chambre basse du Parlement)", a indiqué la Commission sur les réseaux sociaux.

## 8ÈME SYMPOSIUM INTERNATIONAL "LAMASSATE" DES ARTS PLASTIQUES

### Plus de 50 artistes attendus

Pas moins de 52 artistes algériens et étrangers sont attendus au 8ème symposium international des arts plastiques, de l'association "Lamassate" (touches), qui se tiendra au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger, du 27 au 31 octobre, a-t-on appris, mardi à Khenchela, auprès des organisateurs.



Ils seront 52 artistes algériens et étrangers à participer à cette nouvelle édition, placée sous le slogan "Des toiles traduisant l'histoire et l'identité", selon les organisateurs de cette manifestation internationale qui se tiendra sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en coordination avec la direction locale de ce secteur à Khenchela.

Cette manifestation culturelle internationale, qui coïncide avec le 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, verra la participation de 32 artistes étrangers issus de plusieurs pays

dont l'Australie, le Canada, l'Allemagne, la Suède, l'Irlande, la Turquie, l'Iran, la Palestine, la Tunisie, l'Égypte, l'Arabie Saoudite, la Syrie, le Sultanat Oman et la Libye, en plus de 20 artistes algériens issus de différentes wilayas, a souligné Fouad Balaâ, président de l'association "Lamassate" pour les arts plastiques de Khenchela, organisatrice de l'événement.

L'ouverture officielle de cette manifestation internationale sera marquée par le lancement d'ateliers qui se poursuivront durant 3 jours au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, au cours desquels les ar-

tistes travailleront à la création de leurs propres tableaux dans une atmosphère d'échange de techniques et de compétences et de présentation du patrimoine artistique et culturel de chaque pays, a indiqué la même source.

Les artistes se déplaceront ensuite au complexe touristique de Zeralda, où ils réaliseront, ensemble, des fresques murales pour décorer les alentours, en plus d'organiser des conférences et des séminaires artistiques et de participer à des visites culturelles, avant d'exposer, au 5ème jour, leurs œuvres réalisées dans les ateliers à Riadh El Feth (Alger), avec distribution de prix aux participants.

"Ce symposium sera une occasion importante pour soutenir la créativité et la communication culturelle, arabe et internationale, et constituera un espace de dialogue qu'offrira l'Algérie à une élite de créateurs afin de jeter des passerelles culturelles fécondes entre les différents pays", a déclaré le président de l'association Lamassate de Khenchela, qui organise chaque année cette rencontre internationale.

Le symposium international des beaux-arts de l'association Lamassate, fondé en 2016 par un groupe d'artistes, "vise à réaliser des échanges culturels fructueux entre les artistes participants, venus de différents horizons", "à faire connaître le patrimoine artistique algérien" et à "inculquer des valeurs esthétiques à la société", a conclu M. Balaâ.

## TLEMCCEN

### Inauguration de la 16ème édition du salon national des arts plastiques "Abdelhalim Hemche"

La 16ème édition du salon national des arts plastiques "Abdelhalim Hemche" a été inaugurée, mardi soir à la maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen, avec la participation de 48 artistes de 17 wilayas. La cérémonie d'ouverture de ce salon, organisé par la maison de la culture sous le slogan "la résistance et la résilience avec une touche artistique", a été marquée par l'organisation d'une exposition comprenant environ 120 peintures et sculptures sur le thème du soixante-dixième

anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, réalisées par les participants.

Cette manifestation culturelle, qui se poursuit jusqu'au 25 octobre et dont les autorités de wilaya ont supervisé la cérémonie d'ouverture, comprend l'organisation du concours "Prix Abdelhalim Hemche" pour la meilleure peinture d'art sur le thème "Résistance et résilience", a déclaré à l'APS le chargé d'information de la maison de la culture, Toutai Mohammed.

Il est prévu, lors de cette rencontre, la sélection de trois œuvres par un jury composé de spécialistes dans les arts plastiques, avec l'adoption des normes liées à l'esthétique du tableau, les techniques adoptées pour leur réalisation, les couleurs utilisées et d'autres critères.

Au programme de cette édition, également, la tenue d'un atelier d'arts plastiques encadré par l'artiste Mustapha Zoubir Hilal et la réalisation d'une fresque par de jeunes talents sur le 70ème anniversaire de la

glorieuse guerre de libération, ainsi qu'une conférence de l'artiste écrivain Djawdet Guesouma intitulée "L'art contemporain algérien réalité ou exercice simple du style".

Deux tables rondes ont été aussi programmées sur "l'identité et la modernité" et "l'écriture de l'histoire dans les arts visuels", encadrés par un groupe d'artistes participants. Cette manifestation vise à faire connaître davantage cet art, outre l'échange d'idées et expériences entre les anciens peintres et les jeunes artistes.

## CINÉMA

### Tizi-Ouzou: 16 films en compétition au Festival du film amazigh

Seize (16) films sont en compétition pour l'Olivier d'or, la plus haute distinction du Festival culturel national annuel du Film Amazigh, dont la 18e édition s'ouvrira samedi prochain à Tizi-Ouzou, ont indiqué mercredi les organisateurs. Selon le programme présenté lors d'une conférence de presse animée conjointement par le commissaire du Festival, le réalisateur Amar Tribeche, et la directrice de la culture et des arts, Nabila Goumeziane, 16 films ont été retenus par le comité de sélection pour la 18e édition qui se tiendra du 26 au 30 octobre.

Dans chaque catégorie, à savoir, le long métrage, le court métrage, le film documentaire et le film d'animation, 4 films seront en compétition. La projection aura lieu à la salle de cinéma Djurdjura à raison de deux séances par jour, l'une à partir de 10 h et l'autre dans l'après-midi à 13 h 30, selon le programme. Pour le long mé-

trage, les films retenus sont Amech'hah (L'avare) de Nabil Mouhoubi, Tuzyint (La belle) de Lounes Amroune, La khdaâ n'wathmathen (La trahison des frères) et Argou (Rêves) de Omar Belkacemi.

Dans la catégorie du court métrage, seront en compétition, "Souvenirs sanglants" de Mourad Bouamrane, "Hucdardam" de Samir Chemeur, "Le chant de la sirène", d'Arezki Larbi, et "Libre", de Rabah Yagouni. Les films documentaires "L'athar n'Tjadith" (Les traces de nos ancêtres) de Rachid Bouider, "Azetta" (le métier à tisser) de Djamel Bacha, "The Green Path" (Le chemin vert) d'Oussama Rai, et "la Kaza Blanche" de Rida Belghiat, vont concourir pour l'Olivier d'or.

Pour les films d'animation, ont été retenus pour la compétition "Yettazal w-Ouchen" (Le chacal court) de Lydia et Akli Sarahoui, "Athmathen" (Les frères) de Tiziri Sarahoui, "Mazigh" de Anis et Samir

Chelal, et "Anwa i d'aguélid n'tezgui" (qui est le roi de la forêt) de Anissa Mohamedi. Le commissaire du Festival a fait savoir que les 16 films retenus ont été sectionnés sur un total de 30 productions déposées pour la compétition.

Placé cette année sous le slogan "Le film au cœur de la Révolution", l'événement qui rendra hommage au peuple palestinien et au cinéaste algérien Belkacem Hadjadj, sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des productions sur ces deux thèmes dont Sanaoud, Fadhma N'Soumer, Tayara Safra, La vie d'après, Dzair et Desert Rose, qui seront projetés à la Cinémathèque, dans le cadre du programme Panorama du film algérien. Des conférences débats sur le cinéma algérien, des ateliers de formation et des Master Class, ainsi qu'un programme de proximité de projection de films algériens traitant de la Révolution, sont au menu du Festival.

## MASCARA

### Vernissage d'une exposition sur l'histoire de la presse algérienne

La première édition de l'exposition sur l'histoire de la presse algérienne, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, qui coïncide avec le 22 octobre de chaque année, a été inaugurée, mardi, au Musée du moudjahid de la wilaya de Mascara. Cette manifestation de deux jours, organisée à l'initiative du même musée, en coordination avec la Direction des Moudjahidine et Ayants-droit, comprend l'exposition d'affiches, de dépliants et d'ouvrages mettant en lumière l'histoire de la presse algérienne, pendant la glorieuse guerre de libération, dont la création des journaux "Le Moudjahid" et "La Résistance" et de la "radio algérienne secrète".

Des photographies mettant en exergue des personnalités médiatiques, qui se sont distinguées lors de la glorieuse guerre de novembre, seront également exposées. En marge de l'exposition, une intervention sera organisée par un cadre de la direction précitée sur l'histoire de la presse algérienne, pendant la glorieuse guerre de libération, qui ciblera les élèves des établissements scolaires du chef-lieu de wilaya.

## CONCOURS DES JOURNÉES LITTÉRAIRES DE TÉBESSA

### L'écrivaine Salima Rezig décroche le premier prix

L'écrivaine Salima Rezig, de Tébessa, a remporté, le 1er prix du concours organisé à l'occasion des 15èmes Journées littéraires de Tébessa placées, cette année, sous le thème "Palestine, la question littéraire". Les 2ème et 3ème prix sont revenus, respectivement, à Yamina Mekhaznia et à Malak Bouzida, toutes deux originaires, également, de la wilaya de Tébessa.

La quinzième édition de cette manifestation culturelle, qui a vu la participation de 85 écrivains et poètes représentant 23 wilayas du pays, se sont relayés à la tribune pour déclamer des textes en prose et des poèmes, s'est achevée par l'annonce des lauréats du concours et par un hommage aux participants, en présence du secrétaire général de la wilaya, Ahcène Medouri, et des autorités civiles et militaires. Les participants à la 15ème édition de cette manifestation culturelle annuelle, qui s'est tenue durant trois journées à la maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa, ont appelé à la pérennisation de cet événement.

## COOPÉRATION NUMÉRIQUE Tenue à Alger d'un Symposium algéro-hongrois

Le Symposium "Ponts numériques: les villes intelligentes d'Algérie et de Hongrie" s'est tenu, mercredi à Alger, en présence d'hommes d'affaires algériens et hongrois en quête d'opportunités de partenariats dans divers secteurs engagés dans la numérisation.

"Nous organisons cet événement avec l'espoir qu'il marquera le début d'une coopération fructueuse entre les hommes d'affaires algériens et hongrois dans un domaine aussi important que la numérisation", a indiqué dans son discours inaugural du Symposium, l'ambassadeur de Hongrie en Algérie, M. Gabor Levente Szarka. Soulignant les "forts liens d'amitié aux racines historiques" entre l'Algérie et la Hongrie et "l'existence depuis des décennies, d'une importante coopération entre les deux

pays", il a évoqué la contribution, dans les années 1970 et 1980, de ses compatriotes dans des projets de développement économique de l'Algérie, en citant l'exemple de la conception architecturale du Stade Olympique du 5 juillet 1962 (Alger) et autres édifices publics et résidentiels. Pour sa part, le Directeur de la Coopération, des Affaires juridiques et de la Documentation au Haut Commissariat à la Numérisation (HCN), M. Abderrazak Ghlis, a indiqué que la création de cet institut s'inscrit dans le sillage de "la ré-

volution numérique" entamée par l'Algérie ces dernières années, pour laquelle une stratégie quinquennale (2024-2029) a été conçue, avec une vision prospective à l'horizon 2034. Après avoir détaillé les principaux axes de la transformation digitale en Algérie, il a fait état de la "préparation en cours" d'un projet de loi sur la numérisation. Par ailleurs, l'attractivité de l'Algérie pour l'investissement étranger, tous secteurs confondus, a été passée en revue par le vice-président du Conseil du nouveau économie



algérien (CREA), Abdelouahed Kerrar, et la représentante de l'Agence nationale de la Promotion de l'investissement (AAPI), Imene Khechali. Au terme de ce Symposium, des

rencontres B2B ont réuni les représentants des sociétés présentes, visant à explorer les opportunités d'investissements et de partenariats dans nombre de secteurs.

## UNIVERSITÉ Signature d'accords entre les 3 universités de Constantine et Huawei Algérie

Les universités de Constantine 1, 2 et 3 ont signé, mardi des accords avec Huawei Télécommunication Algérie en vue d'intégrer des étudiants à l'Académie d'excellence des technologies de l'information et de la communication (TIC) de cette entreprise. La cérémonie de signature, organisée dans un auditorium de la faculté des technologies de l'information et de la communication de l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2), s'est déroulée en présence des recteurs des universités Frères Mentouri (Constantine 1), Ahmed Bouras, Constantine 2, Youcef Lakhdar Hamina et Salah-Boubnider (Constantine 3), Chaabane Baitiche, et du vice-président

directeur général de Huawei Algérie, Alex Liu Changshang.

Ces accords s'inscrivent dans le cadre du Huawei Cloud Tour 2024 destinée aux étudiants, aux start-uppeurs et aux développeurs algériens, et qui a été lancé lundi à Annaba en coordination avec l'incubateur public de start-ups, Algeria Venture, et la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). Le recteur de l'université de Constantine 2, Youcef Lakhdar Hamina, a souligné, dans une allocution prononcée à cette

occasion, que cette initiative destinée aux étudiants universitaires vise à "promouvoir les solutions Cloud de Huawei" (services adaptés aux besoins de l'utilisateur et conçus pour l'accompagner dans sa numérisation) et à exposer aux étudiants qui rejoindront l'académie de l'entreprise les dernières innovations technologiques. Dans le cadre de ces accords, Huawei Télécommunication Algérie assurera également la formation des professeurs et des étudiants des trois universités de Constantine dans les domaines de la cybersécurité, du stockage de données et du Cloud computing (ressources et systèmes informatiques disponibles à la demande sur un réseau et

pouvant fournir un certain nombre de services informatiques intégrés pour la commodité de l'utilisateur). Ces programmes de formation seront sanctionnés par des certificats reconnus au niveau international. "Dans le cadre du partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, nous avons conclu à ce jour 58 accords avec des universités algériennes et formé près de 8.000 étudiants, dont plus de 5.000 ont obtenu des certificats Huawei", a déclaré, de son côté, Alex Liu Shangshang, vice-président de Huawei Télécommunication Algérie.

APS

### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE  
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES  
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES  
LAGHOUAT  
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE :  
000.430.019.007.948  
ADRESSE CITÉ SACI BOULAF AA - LAGHOUAT

**Avis d'attribution Provisoire des  
Marchés ayant pour objet  
l'approvisionnement des restaurants  
universitaires de la direction des  
œuvres universitaires de Laghouat en  
denrées alimentaire durant les quatre  
dernier mois de l'année 2024**

Conformément à loi 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret N° 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01-2024 relatives à l'approvisionnement des restaurants universitaires de la DOU Laghouat en denrées alimentaire durant les derniers quatre mois de l'année 2024 paru dans les quotidiens nationaux 24/10/2024 en arabe et le DK NEWS en français paru le 17/09/2024.

Qu'à l'issue de la procédure d'ouverture et d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants, conformément aux dispositions du cahier des charges.

Désignations	Soumissionnaires	Note /100	NIF	Montant Maximum TTC	Observations
Lot 2 Viandes Blanches & Œufs	ETS ZINOUI BEN LARIBI ALIMENTAIRES	90	002210028492260	55.845.000.00	Après délestage du Moins Disant
Lot 7 Poissons Fraîches	HAKKOU MEBROUKA	90	29743001042148	16.660.000.00	Moins Disant

Les soumissionnaires qui contestent le choix ci-dessus peuvent introduire leurs recours auprès de la commission sectorielle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 11 rue Doudou Mokhtar Ben-Aknoun Alger dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans la presse nationale, bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher des services de la direction des œuvres universitaires de Laghouat sis sasi Boulefaa Laghouat au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

DK NEWS

Anep: 24160333424 du 24/10/2024



EPE-ALGERIE TELECOM - SPA  
SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE N° 5  
CINQ MAISONS MOHAMMEDIA - ALGER

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma  
Sous-Direction Fonctions Support  
Département Achats et Logistique  
Avis d'appel d'offre national avec exigence des capacités minimales  
N° 04/AT/DOT45/SDFS/DAL/2024

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

Travaux de raccordement final des clients en fibre optique  
Travaux de raccordement final des clients en cuivre

CONDITIONS D'ELIGIBILITÉ : La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° 109214 intitulé « entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques »

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma  
Sous-Direction Fonctions Support  
Département Achats et Logistique

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de cinquante dinars (5 000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : N° 001 00730 0300 00 0072 94

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Présentation et contenu des soumissions :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM -EPE/SPA  
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma  
Adresse : Cité Evolutive Naâma

Avis d'appel d'offre national avec exigence des capacités minimales  
N° 04/AT/DOT45/SDFS/DAL/2024

Travaux de raccordement final des clients en fibre optique  
Travaux de raccordement final des clients en cuivre

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (15) jours calendaires à partir de la date de parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web: safqatic.dz.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 09h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS

Anep: 2416033387 du 24/10/2024





## HANDBALL CAN-2024 (DAMES) PRÉPARATION Défaite en amical de la sélection algérienne face au Sénégal (19-32)

La sélection algérienne dames de handball, s'est inclinée face à son homologue sénégalaise 19-32 (mi-temps : 9-15), en match amical préparatoire disputé mercredi à la salle Harcha-Hacène d'Alger, en vue du Championnat d'Afrique des nations, prévu en RD Congo du 27 novembre au 7 décembre prochains.

En stage depuis lundi, les coéquipières de Camélia Slimani (AS Cannes Mandelieu Handball/France) affronteront le Sénégal une seconde fois vendredi à la même salle (15h00).

Le stage s'étalera jusqu'au dimanche 27 octobre. L'équipe nationale avait entamé le 10 octobre un premier stage de préparation réservé aux joueuses locales.

Versées dans la poule A du CAN 2024, les handballeuses algériennes, dirigées sur le banc par le coach national Riyad Oulmane, débiteront leur campagne africaine face au Cap Vert (27 novembre), avant d'affronter respectivement, l'Égypte (28 novembre), le Congo (30 novembre), le Sénégal (1er décembre), et le Kenya (3 décembre).

Les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas.

### Liste des 26 joueuses retenues pour ce stage :

Rokia Djerfi, Youstra Naïli, Naïma Ghabour, Meriem Ghoutal, Wafa Harika, Melissa Chebli, Meriem Boukaâbane, Sabrina Betzer, Maya Fetani, Rym Ghendour, Kenza Bougherche, Camélia Slimani, Celia Chiat, Soulefa Athmani, Imene Derradji, Amira Miloudi, Selma Benmoudether, Nassima Amrani, Dounia Laâzizi, Amira Aït Chait, Wafia Djebbour, Narimène Zidane, Celia Zouaoui, Zineb Haddad, Yamina Mokrani, Kenza Mekhloufi.

## EXCELLENCE (MESSIEURS/2<sup>E</sup> JOURNÉE Le programme des matchs

Programme des matchs de la deuxième journée du championnat d'Algérie de handball, Excellence messieurs, prévus vendredi:

### Groupe A (15h00) :

M Bordj Bou Arreridj -MC Oran  
ES Ain Touta-AB Barika  
CHB Zighout Youcef -CR Bordj Bou Arreridj  
CRB Mila-JS Saoura  
MC Saïda: Exempt

Classement	Pts	J
1. CRB Mila	2	1
2. AB Barika	0	1
--, JS Saoura	--	--
--, CHB Zighout Youcef	--	--
--, MC Oran	--	--
--, ES Ain Touta	--	--
--, CR Bordj Bou Arreridj	--	--
--, MC Saïda	--	--
--, M Bordj Bou Arreridj	--	--

### Groupe B:

O. El Oued-RC Arbaâ 15h00  
JSE Skikda-OM Annaba 16h00  
CS Bir Mourad Rais- HBC El-Biar 16h00  
MC Oued Tlélat -JC Ouargla 16h00  
C. Chelghoum Laïd : Exempt.

Classement	Pts	J
1. JSE Skikda	2	1
--, O.El-Oued	2	1
--, O.M Annaba	2	1
4. RC Arbaa	0	1
--, MC Oued Tlélat	0	1
--, CS Bir Mourad Rais	0	1
7. HBC El-Biar	--	--
--, C.C.Laid	--	--
--, O. El-Oued	--	--

## BOXE - CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS-2024 L'Algérie avec six boxeurs au Colorado (Etats-Unis)

La sélection algérienne de boxe juniors (garçons) prendra part aux Championnats du monde de la catégorie, prévus du 26 octobre au 2 novembre au Colorado aux Etats-Unis, avec six boxeurs, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de boxe (FAB).

Dirigée par le staff technique composé des entraîneurs Fratsa Mourad, Bourenane Brahim et Arab Hamza, la délégation algérienne s'est envolée ce mercredi matin pour prendre part à cet événement mondial qui verra la participation de plus de 180 pugilistes de 30 pays dont l'Algérie, tous affiliés à la nouvelle institution mondiale, la World Boxing.

La délégation algérienne sera conduite par le président du directoire en charge de la gestion des affaires de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Youcef Khelifi qui prendra part aux travaux du Congrès de la World Boxing, accompagné par le directeur des équipes nationales (DEN), Saïd Ibagrachène.

Le rendez-vous de Colorado constitue une opportunité pour les jeunes boxeurs algériens afin d'acquiescer de l'expérience et se mesurer aux grands pugilistes. Conscients du haut niveau de ce tournoi qui verra la participation du gratin mondial de la discipline, nos représentants donneront le



meilleur d'eux-mêmes sur le ring", a déclaré à l'APS Mourad Meziane, directeur technique national (DTN).

Avant d'ajouter : " ouvert aux boxeurs âgés de 17 et 18 ans, le rendez-vous de Colorado est le tout premier Championnat du monde de boxe mondial, et se déroulera dans 10 catégories de poids pour les garçons et filles".

Les six boxeurs algériens concernés par le rendez-vous mondial de Colorado sont : Yahiaoui Mohamed (55 kg), Abdou

Mustapha (75 kg), Meziane Riadh-Mohamed (50 kg), Laali Ilyas Akram (65 kg), Bengadad Tarek (90 kg) et islam Dahlal (70 kg).

Toutes les fédérations nationales membres de World Boxing peuvent participer au tournoi qui est organisé dans le Colorado à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouverte. La réponse d'USA Boxing a été considérée comme la meilleure et a été approuvée à l'unanimité par le conseil exécutif de World Boxing.

La World Boxing a été

lancée en avril 2023 et vise à garantir que la boxe reste au cœur du mouvement olympique. Le 7 mai 2024, elle a tenu sa première réunion avec le CIO, qui a marqué le début d'une collaboration formelle entre les deux organisations visant à établir une voie pour que la boxe reste aux Jeux olympiques.

La World Boxing compte actuellement 29 fédérations nationales membres couvrant les cinq continents qui participent à la boxe internationale.

## VOILE - CHAMPIONNAT ARABE FÉMININ L'Algérie présente avec 12 véliplanchistes au rendez-vous du Bahreïn (FAV)



12 véliplanchistes représenteront l'Algérie au championnat arabe féminin de voile dans les catégories "séniors, juniors et minimes", prévu du 12 au 16 novembre prochain au Bahreïn, a indiqué mardi en conférence de presse, Omar Bouzid, président de la Fédération algérienne de Voile (FAV).

"L'Algérie sera présente au rendez-vous arabe dans trois catégories (séniors, juniors et minimes) avec un effectif total de 12 éléments dans les spécialités suivantes (ILCA 4, ILCA 6 et Optimiste)" a précisé le président de la FAV.

En prévision de cette importante échéance arabe, les différentes sélections nationales de voile ont achevé leur avant dernier stage aux Sablettes d'Alger, avant d'entamer

un dernier stage allant du 28 octobre au 3 novembre, alors que le départ au Bahreïn est fixé au 11 novembre. Huit pays présents avec 12 planchistes chacun, sont attendus à cette manifestation. Il s'agit de l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, le Koweït, la Libye, Oman, les Emirats arabes et le Bahreïn (pays organisateur).

Concernant la sélection nationale, 30 éléments (toutes catégories confondues) prennent part à ce stage préparatoire à l'issue duquel 4 éléments de chaque catégorie seront retenus pour représenter dignement l'Algérie à cette compétition. Le président de la FAV a souligné que les Algériennes sont prêtes pour honorer les couleurs nationales, en dépit du manque de

stages effectués jusque-là. "Cette étape sera une excellente opportunité pour retenir les meilleures véliplanchistes au rendez-vous bahreïni, afin de les mieux préparer pour le championnat d'Afrique des jeunes prévu en juillet 2025 en Angola" a-t-il ajouté. De son côté, la jeune athlète Lachehab Sana (ILCA-6) a affirmé que la sélection nationale sera fin prête pour ce rendez-vous arabe.

"Nous irons au Bahreïn pour viser les premières places du podium, malgré la présence des meilleurs au niveau arabe. Je pense que notre expérience acquise lors des précédentes compétitions nous sera utile pour défier les autres concurrents". a-t-elle déclaré.

L I G U E 1 M O B I L I S

MCA-AKBOU, CE SOIR À 20H30,  
AU STADE DU 5 JUILLET

Défaite interdite pour les Akbouciens

Match nul à domicile sur le score de 0 à 0, lors de la rencontre précédente, les Bleu et blanc d'Akbou sont dans l'obligation de réagir positivement cet après-midi face au MCA à l'occasion du match comptant pour la 6ème journée de la Ligue 1 Mobilis qui se jouera au stade du 5 juillet.

Par F. Yanis

Leur objectif est de tenter de revenir avec les trois points pour ne pas se faire distancer davantage par les autres prétendants au titre. Ils estiment qu'ils ont les moyens pour battre cette bonne équipe du MCA, surtout que la rencontre se jouera en présence des supporters de Akbou, mais leur mission ne sera pas facile face à cette équipe du MCA qui reste sur une victoire contre Khenchela. Les équipiers de Lachhab ne croient qu'aux trois points de la rencontre. Ils veulent faire oublier à leurs supporters leur match nul concédé face à L'ASO et dès demain soir en battant le MCA chez lui à Alger.

Récupérer les 2 points perdus contre L'ASO

Olympique Akbou croit en ses chances de jouer le titre cette saison, mais le rendement des camarades de zidane Mebarakou, lors des quatre premiers matchs de la saison, respectivement face à JSK, JSS, Magra, PAC, Magra et l'ASO, laisse à désirer. Ils



n'ont été que l'ombre d'eux-mêmes face à L'ASO qui a joué beaucoup mieux que la JSK et qui a réussi à lui infliger son premier match nul au stade de l'unité Maghrébine. Le rendement des joueurs était décevant et la prestation des camarades de Juba Ouakaci a surpris tout le monde y compris l'entraîneur Moez Bouakaz qui a enregistré son première match nul à la tête du staff technique de Olympique Akbou. Il veut à tout prix réaliser un bon résultat demain soir face à cette équipe du MCA qui affiche une superbe forme en ce début de sai-

son, mais qui reste néanmoins prenable. Le technicien des Blanc et Bleu sait mieux que quiconque que la défaite est interdite et que son équipe doit au moins imposer le partage des points aux Mouloudeens pour effacer l'échec concédé mardi dernier contre les lions de Chelifis.

Chasser le doute

Il faut dire que Olympique Akbou reste sur un match nul inattendue face à l'ASO. Une réaction positive est plus que nécessaire demain soir au stade du 5 juillet, lorsque l'équipe se rendra chez la formation

de MCA qui occupe la 1ème place avec 11 points soit avec un point d'avance sur la formation D'Akbou. Une victoire permettra aux camarades Lachhab de dépasser leurs adversaires du jour mais aussi de se placer sur la première place du championnat et confirmer qu'ils sont capables de jouer le titre cette saison. Les Blanc et Bleu sont dans l'obligation de revenir avec un résultat probant afin de rester dans la course pour rester dans la course au titre, mais aussi éviter que le doute s'installe après 6 journées du championnat.

F. Y.

L'USMA rejoint le MCA en tête, l'ASO cale à domicile



L'USM Alger, vainqueur mardi en déplacement face à l'ES Mostaganem (1-0), a rejoint son voisin le MC Alger en tête du classement du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, à l'occasion de la mise à jour de la 4e journée. Tenue en échec vendredi dans le derby face au CR Belouizdad (0-0), l'USMA a réalisé une belle opération en décrochant trois précieux points, grâce à une réalisation signée le Sénégalais Sékou Gassama.

En position de pivot, la nouvelle recrue usmiste n'a laissé aucune chance au portier mostaganémois Hannane (26e). Du côté de l'ESM, les indicateurs virent au rouge avec cette troisième défaite de rang, au moment où l'entraîneur Chérif Hadjar est de plus en plus sous pression.

Le compartiment offensif de l'ESM est de nouveau resté muet, puisque l'équipe a aligné un quatrième match sans marquer le moindre but. Dans l'Ouest du pays, l'ASO Chlef a raté une belle occasion de soigner son classe-

ment et quitter la zone rouge, en se contentant du point du nul à domicile face à l'USM Khenchela (1-1).

Pourtant, tout a bien commencé pour les joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui, qui ont ouvert le score grâce à un penalty transformé par le capitaine Bourdim (31e). En seconde période, les Khenchelis sont parvenus à remettre les pendules sur un magistral coup franc direct de Bakir (53e). Grâce à cette nouvelle réalisation, Bakir rejoint au classement des buteurs Adil Boulbina (Paradou AC), Ali Haroune (Olympique Akbou), et Saâd Abdeldjalil (US Biskra), avec 3 buts chacun, soit à un but de l'actuel meilleur go-leader Brahim Dib (CS Constantine), en tête avec 4 buts.

Les Chéelifiens qui ont ouvert leur compteur-buts après quatre matchs de disette, n'arrivent toujours pas à remporter leur premier match de la saison, tandis que l'USMK a réussi à réagir après sa défaite concédée à la maison face au MC Alger (0-1). La 6e

journée débutera jeudi avec au menu l'affiche entre le MC Alger et l'Olympique Akbou (20h30), et se poursuivra vendredi et samedi.

Les résultats complets et classement

Résultats complets et classement à l'issue de la mise à jour de la 4e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée mardi :

**Mardi, 22 octobre :**

ASO Chlef - USM Khenchela	1-1
ES Mostaganem - USM Alger	0-1

**Déjà joués :**

Paradou AC - Olympique Akbou	1-3
JS Saoura - ES Sétif	3-2
MC Alger - MC Oran	1-0
NC Magra - US Biskra	2-2
JS Kabylie - CS Constantine	2-3
CR Belouizdad - MC El Bayadh	2-3

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	11	5
->. USM Alger	11	5
3). Olympique Akbou	10	5
4). CS Constantine	9	5
5). ES Sétif	8	5
->. US Biskra	8	5
7). MC Oran	7	5
8). JS Kabylie	6	5
->. MC El Bayadh	6	5
->. USM Khenchela	6	5
11). ES Mostaganem	4	5
->. JS Saoura	4	5
->. CR Belouizdad	4	5
->. Paradou AC	4	5
->. ASO Chlef	4	5
16). NC Magra	3	5

**APS**

ETHIOPIE  
Le président de la FAF participe à la 46e assemblée générale ordinaire de la CAF

Le président de la fédération algérienne de football Walid Sadi, et le secrétaire général Nadir Bouzenad, ont pris part à la 46e Assemblée Générale Ordinaire de la Confédération africaine de football (CAF) qui s'est tenue ce mardi à Addis-Abeba (Ethiopie), a indiqué l'instance fédérale.

Parmi les décisions importantes prises lors de cette assemblée, la suppression de la limite d'âge de 70 ans pour la candidature à la présidence de l'instance africaine ainsi qu'au comité exécutif et pour les représentants de la CAF à la Fédération internationale de football (FIFA), informe la même source.

La candidature des représentants de la CAF à la FIFA se fera désormais sans restriction de répartition linguistique, souligne la FAF. L'AG a également approuvé le bilan financier de deux années d'exercices (2023 et 2024).

Pour rappel, les élections de la présidence de la CAF et de son comité exécutif auront lieu en mars prochain. L'actuel président de la CAF le Sud africain Patrice Motsepe ne s'est pas encore prononcé s'il compte briguer un nouveau mandat.

KHENCHELA  
Réhabilitation et équipement de 11 infrastructures sportives et de jeunesse (responsable)

Des travaux portant sur la réhabilitation et l'équipement de onze (11) infrastructures de jeunesse et des sports, situées dans plusieurs communes de la wilaya de Khenchela, ont été entamés en début de semaine, a indiqué, mercredi, le directeur de la Jeunesse et des sports (DJS), Yazid Zouaoui.

L'opération, financée par le Fonds de développement des Hauts plateaux, concerne des structures de sport de proximité dans les communes de Khenchela, de Baghai, d'El Mahmel, de Babar, d'Ouled Rechache, de Tamza et d'Ain Touila, ainsi que les maisons de jeunes Slimani-Omar et Bekhakhcha-Mohamed, à Khenchela, Benzerara-Derradji, à Taouzianet, ainsi que la salle polyvalente Messai-Sebtî d'Ouled Rechache, a-t-il précisé.

Le même responsable, soulignant que ces travaux de réhabilitation et d'équipement ont nécessité un investissement public de 76 millions de dinars, a noté que les actions entreprises portent sur la peinture des façades extérieures et des murs intérieurs des établissements concernés, outre la réfection de l'étanchéité et des réseaux divers.

Selon le DJS, l'achèvement et la réception des travaux en permettront de donner "un nouveau souffle" à ces infrastructures afin d'attirer le plus grand nombre possible de jeunes, de les encadrer et de leur permettre d'exprimer leurs talents.

La même source a ajouté que la DJS de la wilaya de Khenchela avait réceptionné, l'année dernière, les projets de réhabilitation des maisons de jeunes des communes de Chechar, de Kais, d'Ain Touila, de Bouhama, d'El Hamma, d'El Ouedja, de M'toussa d'El Mahmel, ainsi que du centre de loisirs scientifiques Qais, Ain Tawila, Bouhama, El Hama, El Wolja, Matoussa et El Mamal, outre le centre de loisirs scientifiques "Martyr Belaid-Houha", au centre-ville de Khenchela.

APS

LIGUE 2 AMATEUR (6<sup>E</sup> JOURNÉE)

LIGUE 2 AMATEUR (GR: CENTRE-OUEST-6<sup>E</sup> JOURNÉE)

El-Biar sur le podium, Kouba confirme son réveil

L'épilogue de la 6e journée du championnat de Ligue 2 amateur au niveau du groupe (Centre-Ouest) a été marqué par la victoire des deux clubs algérois, la JS El-Biar et le RC Kouba, alors que le 3e match au programme entre le WA Mostaganem et le MC Saïda s'est achevé sur un score de parité (1-1).

Le club el-biarois, promu cette saison, n'a pas raté l'occasion de battre le SKAF Khemis-Miliana (2-0), se permettant le luxe de monter sur la troisième marche du podium avec 12 points au compteur derrière le leader, l'ES Ben-Aknoun (14 pts) et son dauphin la JSM Tiaret (13 pts). Quant au SKAF, il continue d'accumuler les mauvais résultats en occupant une modeste 14e place avec 5 unités, qui risque de le conduire au palier inférieur.

La surprise de ce mercredi est à mettre à l'actif du RC Kouba qui est allé s'imposer sur le terrain du MCB Oued Sly (2-1), une victoire qui le place désormais au pied du podium avec un total de 11 points.

Les "Vert et Blanc" menés dès la 13e minute, ont trouvé les moyens de renverser la situation en 2e période (69e et 75e) et signer leur 3e succès de rang et le second depuis l'arrivée de l'entraîneur Boualem Charaf, remplaçant au pied levé, Mourad Kharouf.

Le dernier match de cette 6e journée entre le WA Mostaganem et le MC Saïda s'est achevé sur un score de parité (1-1). Le WAM a pris l'avantage dès la 3e minute, avant que le MCS n'égalise à la 28e minute sur penalty.

Ce nul n'arrange nullement les deux équipes classées dans le ventre mou du classement général. Le WAM est 7e avec 8 pts, alors que le MCS est 7e avec 7 unités.

Cette 6e journée qui a débuté mardi avec le déroulement de cinq rencontres, a été marquée par la victoire du leader, l'ES Ben Aknoun en déplacement contre le SC Mécheria (2-0).

Les hommes de Manaa conservent leur petit point d'avance sur leur poursuivant direct la JSM Tiaret, auteur de la meilleure opération de la journée en battant un sérieux outsider, à savoir l'ASM Oran (1-0).

Le Nasr d'Hussein Dey accroché à domicile par l'ESM Koléa (1-1) continue de gaspiller de précieux points et glisse à la 11e place avec 6 points et un match en retard contre l'ASMO.

Le GC Mascara et le CR Témouchent vainqueurs respectifs du RC Arbaa (2-1) et de l'US Bechar Djedid (1-0) améliorent sensiblement leur position au classement général.

LIGUE 2 AMATEUR (7<sup>E</sup> JOURNÉE)

RCK- JSMT et ESBA- GCM reportés au 5 novembre (LNFA)

Les rencontres RC Kouba - JSM Tiaret et ES Ben Aknoun - GC Mascara comptant pour la septième journée du championnat de Ligue 2 groupe Centre-Ouest, ont été reportées au 5 novembre prochain, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

Les six autres matchs de cette journée dans le groupe Centre Ouest, se dérouleront le samedi 26 octobre et le dimanche 27 octobre à 15h00, à l'exception de la rencontre US Bechar Djedid - SC Mecheria prévue à 16h00.

Programme de la 7e journée de L2 (groupe Centre-Ouest):

Samedi 26 octobre

ASM Oran - CR Témouchent (15h00)  
US Bechar Djedid - SC Mecheria (16h00)

Dimanche 27 octobre (15h00)

RC Arbaa - WA Mostaganem  
ESM Kolea - MCB Oued Sly  
MC Saïda - JS El-Biar  
SKAF Khemis Miliana - NA Hussein-Dey

Mardi 5 novembre (15h00)

RC Kouba - JSM Tiaret  
ES Ben Aknoun - GC Mascara.

Le MBR tombe à El-Harrach, l'ESBA continue sa marche triomphale

Le leader du groupe (Centre-Est), le MB Rouissat, est tombé sur le terrain de son dauphin, l'USM Harrach par la plus petite marge (1-0), alors que le leader du groupe (Centre-Ouest), l'ES Ben-Aknoun est revenu vainqueur de son lointain déplacement chez la lanterne rouge le SC Mécheria (2-0), lors de la 6e journée du championnat de Ligue 2 disputée mardi et se poursuivra mercredi au niveau du groupe (C.O).

Dans le groupe "Centre-Est", l'USM Harrach qui accueillait le surprenant leader et promu, le MB Rouissat (13 pts), a du attendre la 2e mi-temps pour tromper la vigilance du portier adverse grâce à Yahia Amir (64'), un but qui permet à son équipe de rejoindre son adversaire du jour en tête du classement avec un total de 13 points, et un match en retard à jouer en déplacement face à l'USM Annaba le 5 novembre prochain.

Cette dernière a été contrainte au nul (1-1) au stade du 19 mai 1956, par une volontaire équipe du NRB Telegma qui effectue un bon début de saison, en partageant pour le moment, la 3e place avec (11 pts) en compagnie des Annabs et le HB Chelghoum-Laid, difficile vainqueur de la JSD Jijel (1-0).

Le MO Constantine qui enregistre la plus nette victoire de la journée face à la JS Bordj Menaiel (4-1), remonte à la 6e place, devant l'IB Khemis El-Khechna (7e - 9 pts) qui l'a emporté à domicile face à l'US Chaouia (3-1).

L'IRB Ouargla a signé une belle victoire aux dépens de l'AS Khroub (2-1) et rejoint son adversaire du jour à la 8e place avec 8 points pour chaque club.

Les deux clubs de Batna n'ont pas réussi à



l'emporter. Le MSPB a été accroché à domicile par l'O.Magrane (2-2) alors que le CAB est revenu avec un petit point d'El-Oued face à l'US Souf (1-1). Cette dernière rejoint ainsi la JSB Menaiel à la 15e place avec deux unités au compteur...

Groupe "Centre-Ouest" : l'ESBA toujours leader, la JSMT nouveau dauphin

La JSM Tiaret a réalisé la meilleure opération de la journée en battant un sérieux outsider, en l'occurrence l'ASM Oran (1-

0) grâce à un but de Mirazi sur penalty dans le temps additionnel (45+5), s'installant ainsi à la 2e place (13 pts), à une longueur derrière le leader l'ES Ben Aknoun revenu avec les 3 points de la victoire de son déplacement à Mecheria (0-2) qui court toujours après son premier point depuis l'entame de la saison 2024-2025.

Le Nasr d'Hussein Dey accroché à Alger par l'ESM Koléa (1-1) continue de gaspiller de précieux points à domicile et

glisse à la 10e place avec 6 points et un match en retard contre l'ASMO.

Le GC Mascara et le CR Témouchent vainqueurs respectifs du RC Arbaa (2-1) et de l'US Bechar Djedid (1-0) améliorent sensiblement leur position au classement général.

Les trois dernières rencontres de la 6e journée se joueront ce mercredi. Il s'agit de CB Oued Sly - RC Kouba, WA Mostaganem - MC Saïda et JS El-Biar - SKAF Khemis Miliana.

CENTRE-EST: 6<sup>E</sup> JOURNÉE Les résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des matches de la sixième journée du championnat de Ligue 1 amateur groupe Centre-Est joués mardi :

US Souf - CA Batna	1-1
MO Constantine - JS Bordj Menaiel	4-1
USM Annaba - NRB Telegma	1-1
IB Khemis El Khechna - US Chaouia	3-1
IRB Ouargla - AS Khroub	2-1
MSP Batna - O Magrane	2-2
HB Chelghoum Laid - JSD Jijel	1-0
USM El Harrach - MB Rouissat	1-0

Classement :	Pts	J
1. USM El Harrach	13	5
--. MB Rouissat	13	6
3. USM Annaba	11	5
--. NRB Telegma	11	6
--. HB Chelghoum Laid	11	6
6. MO Constantine	10	6
7 IB Khemis El Khechna	9	6
8. AS Khroub	8	6
--. IRB Ouargla	8	6
10. US Chaouia	7	6
11. JSD Jijel	6	6
--. MSP Batna	6	6
13. CA Batna	5	6
14. Olympique Magrane	4	6
15. JS Bordj Menaiel	2	6
--. US Souf	2	6

CENTRE-OUEST: 6<sup>E</sup> JOURNÉE Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue des matchs de la 6e journée du championnat de Ligue 2 amateur groupe Centre-Ouest disputés mardi et qui se poursuivront mercredi :

SC Mecheria - ES Ben Aknoun	0-2
CR Témouchent - US Bechar Djedid	1-0
JSM Tiaret - ASM Oran	1-0
NA Hussein-Dey - ESM Kolea	1-1
GC Mascara - RC Arbaa	2-1

Classement :	Pts	J
1). ES Ben Aknoun	14	6
2). JSM Tiaret	13	6
3). US Bechar Djedid	10	6
4). JS El Biar	9	5
--). GC Mascara	9	6
6). RC Kouba	8	5
--). ASM Oran	8	5
8). WA Mostaganem	7	5
--). MCB Oued Sly	7	5
10. MC Saïda	6	5
11). NA Hussein-Dey	6	5
--). ESM Koléa	6	6
--). CR Témouchent	6	6
14). SKAF Khemis	5	5
15). RC Arbaa	2	6
16). SC Mecheria	0	6

**JUVENTUS PERIN FINALEMENT PROLONGÉ**

Sur le départ cet été, le gardien Mattia Perin (31 ans, 4 matchs toutes compétitions cette saison) a finalement prolongé son contrat avec la Juventus. Initialement lié à la Vieille Dame jusqu'en fin de saison, le remplaçant de Michele Di Gregorio a étendu son bail turinois de deux saisons, soit jusqu'en juin 2027.

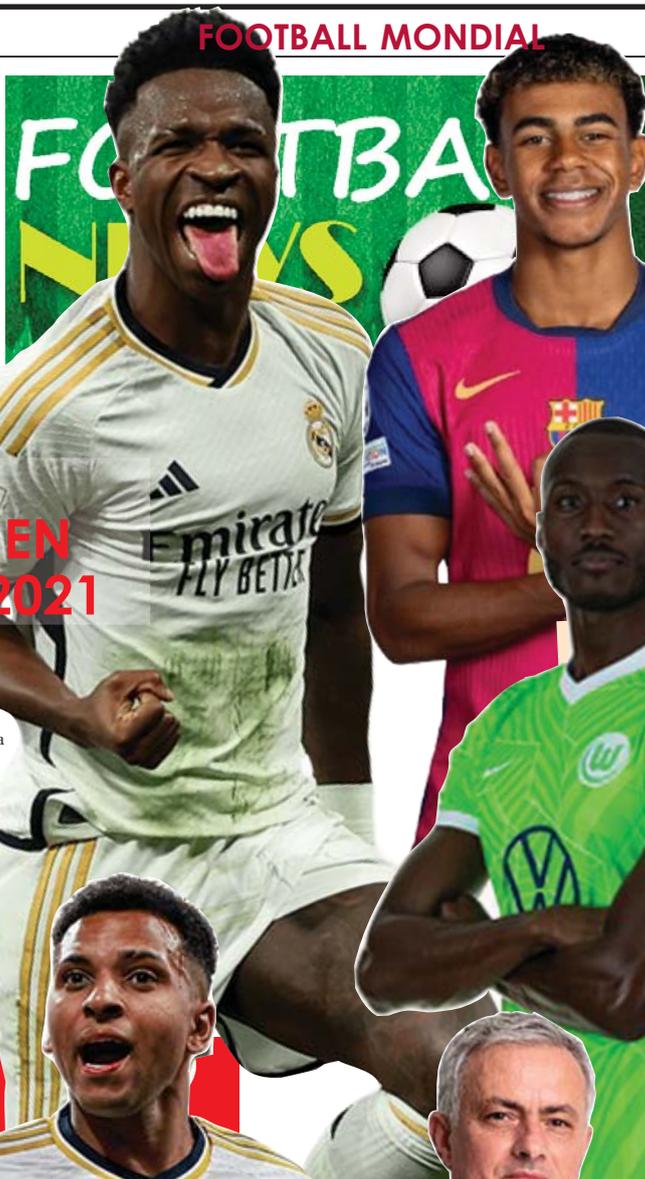
**REAL MADRID**

**VINICIUS, INJOUABLE EN C1 DEPUIS 2021**

Depuis la fin de la saison 2020-2021, pendant laquelle Karim Benzema estimait que Vinicius Jr (24 ans, 3 matchs et 3 buts en LdC cette saison) jouait "contre" le Real Madrid, l'ailier brésilien marche sur l'eau avec la Maison Blanche. En Liga, mais surtout en Ligue des Champions, compétition dans laquelle il vient de signer une nouvelle masterclass avec un superbe triplé inscrit face à Dortmund (5-2) mardi. L'ancien de Flamengo se retrouve ainsi impliqué sur 35 buts depuis le coup d'envoi de l'exercice 2021-2022, avec 20 réalisations et 15 passes décisives. Et, comme le souligne Stats Foot, personne ne fait mieux sur la période. Pas même Kylian Mbappé ou Erling Haaland. De véritables statistiques de Ballon d'Or pour le Brésilien...

**RODRYGO FORFAIT POUR LE CLASICO ?**

Mauvaise nouvelle pour le Real Madrid. Lors de l'incroyable remontada face au Borussia Dortmund (5-2) mardi en Ligue des Champions, Rodrygo (23 ans, 2 matchs en LdC cette saison) s'est blessé en s'arrachant pour servir Lucas Vazquez sur le troisième but madrilène. Touché aux ischio-jambiers, l'ailier brésilien se retrouve donc très incertain pour le Clásico contre le FC Barcelone, samedi (21h) en Liga. Selon The Athletic, il serait même d'ores et déjà forfait. "Merci pour tous les messages d'amour et de soutien ! Je vais faire des tests et, avec la foi, cette blessure ne sera pas grave", a réagi l'ancien joueur de Santos sur les réseaux sociaux.



**BARCELONE YAMAL ET SON IDOLE DE JEUNESSE**

Comme tous les joueurs formés au FC Barcelone, Lamine Yamal (17 ans, 12 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) était-il un immense fan de Lionel Messi (37 ans) pendant sa jeunesse ? Bien évidemment, mais l'ailier blaugrana préférerait un autre joueur de l'effectif catalan, à savoir un certain Neymar (32 ans). "L'idole de mon enfance était Neymar, c'est lui que j'admirais et dont je regardais toutes les vidéos. Messi, évidemment, a toujours été le meilleur, mais j'aimais vraiment la façon dont Neymar jouait et se comportait", a confié l'international espagnol lors d'une interview accordée à LaLiga TV.

**LEEDS GUILAVOGUI A SIGNÉ**

Josuha Guilavogui (34 ans) rebondit à Leeds. Le club anglais, en tête du Championship (D2 anglaise) après 11 journées, a annoncé la signature du milieu de terrain français, qui était sans contrat depuis son départ de Mayence en fin de saison dernière. "Leeds United est heureux de confirmer la signature de Josuha Guilavogui pour un contrat jusqu'à la fin de la saison 2024-2025, sous réserve de l'obtention d'un permis de travail", a précisé Leeds dans un communiqué.

**MAN UTD LE TITRE DE 2018, L'ESPOIR DE MOURINHO**

Champion d'Angleterre à trois reprises avec Chelsea (2005, 2006, 2015), José Mourinho n'a pas réussi à remporter le titre en Premier League avec Manchester United, où il a passé un peu plus de deux saisons (2016-2018). Mais l'actuel entraîneur de Fenerbahçe ne désespère pas. Non pas grâce à un éventuel retour chez les Red Devils, mais plutôt grâce aux déboires juridiques de Manchester City. Les Skyblues, en procès pour 115 infractions aux règlements de la Premier League et de l'UEFA, pourraient effectivement perdre quelques titres glanés au cours des dernières saisons. Dont celui de l'exercice 2017-2018, lorsque MU avait terminé dauphin. "Je pense que Manchester United a toujours une chance de remporter ce titre si les instances punissent Manchester City. Dans ce cas, j'espère qu'ils me donneront ma médaille et qu'ils me paieront mon bonus", s'est amusé le Special One en conférence de presse.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Édité par la SARL **DK NEWS**  
 Directeur général **Benzzine Lamine**  
 Gérant **Fayçal Laouar**  
 Directeur de rédaction et publication **Dif Abdelhamid**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**  
 « 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »  
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com  
**PUBLICITE** : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.  
 Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## ALGÉRIE - QATAR

### M. Zitouni préside à Doha l'ouverture du Forum d'affaires algéro-qatari

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a présidé hier à Doha (Qatar), l'ouverture du Forum d'affaires algéro-qatari, tenu en marge de l'Exposition des produits algériens qui se tient du 22 au 26 octobre en cours dans la capitale qatarie, a indiqué un communiqué du ministère.

L'ouverture du Forum s'est déroulée en présence du représentant du ministère qatari du Commerce et de l'Industrie, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara, du chargé de gestion de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Hocine Zaoui, et du Directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, M. Samir Deradji, précise la même source.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Zitouni a affirmé que ce Forum "marque un nouveau départ vers un partenariat stratégique étroit couvrant plu-



sieurs domaines, sous le parrainage du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune et son frère, son altesse l'Emir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al Thani", exprimant sa "considération à l'Etat du Qatar pour l'accueil

chaleureux et la bonne organisation qui reflète le profond des relations entre les deux pays", selon le communiqué.

Il a indiqué que les relations économiques algéro-qataries connaissent un "bond

qualitatif" et que l'Algérie tend à "doubler le volume des échanges commerciaux par rapport à ce qui été enregistré en 2023, soit quatre-vingts (80) millions USD".

La première édition de l'Exposition des produits algériens à Doha connaît la participation de plus de 150 entreprises algériennes qui exposeront une large gamme de produits, à l'instar des produits agroalimentaires, industriels et artisanaux réputés pour leur qualité sur les marchés internationaux.

Cette manifestation a été organisée par la société "Tasdir" (filiale du groupe Safex) en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la chambre qatarie, conclut le communiqué.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de 5 éléments de soutien aux groupes terroristes (MDN)

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 18 au 22 octobre en cours, selon un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période allant du 18 au 22 octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Oualala dit Nossier, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>e</sup> Région militaire, en sa possession un fusil semi-automatique de type Simonov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 34 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 60 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 64,7 kilogrammes de cocaïne et 107,029 comprimés psychotropes ont été saisis".

## ALGÉRIE-ITALIE

### Merad reçoit l'ambassadeur de la République italienne à Alger

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur de la République italienne à Alger, M. Alberto Cuttillo, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre "des relations de coopération entre

l'Algérie et l'Italie, a été une occasion pour saluer l'excellence de la coopération commune entre les deux pays amis dans divers domaines", précise la même source.

Les deux parties ont examiné "les moyens de renforcer la coopération bilatérale à travers l'échange des expertises dans les domaines relevant des secteurs de l'in-

térieur des deux pays, notamment en ce qui concerne la coopération policière, la protection civile et la lutte contre les crimes transfrontaliers, à l'instar de l'immigration clandestine, outre les perspectives de la coopération dans les domaines liés au développement local", ajoute la même source.

APS

## SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE ET DU NUMÉRIQUE

### L'ESTIN d'Amizour fait sa mue

Samy Amrane

Sous la tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, l'École supérieure en sciences et technologies de l'informatique et du numérique (ESTIN) d'Amizour, dans la wilaya de Bejaia a, depuis son ouverture en 2019.

Cet établissement se distingue aussi par la qualité de la formation prodiguée aux 1300 étudiants inscrits dans les différents cycles d'enseignement.

C'est ce qu'a affirmé le professeur Abdelkamel Tari, directeur de l'ESTIN, qui explique qu'en cinq années d'existence, l'école en question a déjà formé des étudiants ayant couronné leur cursus avec beaucoup de succès.

«Nous recevons ceux qui ont décroché leur BAC, série maths, avec une très bonne moyenne», précise le Pr Tari pour parler des conditions d'accès à la formation au sein de l'ESTIN.

Pour sa part, le docteur Salim Benslimane, chef de département du cycle préparatoire, a mis l'accent sur l'enseignement et l'évaluation des étudiants, notamment le passage en 3<sup>e</sup> année (la spécialité), dont les 20% des inscrits qui n'ont pas validé l'année sont tenus de passer un concours qui est ouvert également aux étudiants des autres universités.

Une seule chance seulement est accordée aux recalés avant d'être réorienter, en 2<sup>e</sup> année, vers l'université.

De son côté, le docteur Youssef Elmri, chargé de la formation doctorale, dira qu'avec le soutien et l'accompagnement de la tutelle, « nous avons ouvert en 2021, la première formation doctorale avec 15 ins-



crits. Un nombre qui augmente d'une année en année avec bien évident des nouveautés qui ont permis à 28 autres diplômés de master de suivre une formation doctorale, dont 18 en intelligence artificielle et 10 en cyber sécurité.

Nous sommes visible aussi dans le classement THE à travers nos productions scientifiques », ajoute le même responsable qui fait savoir que tout le corps professoral (59 enseignants) est constitué particulièrement de jeunes maîtres de conférences et professeurs.

Notre interlocuteur nous parle également de l'ouverture d'un laboratoire de recherche en informatique et technologies avancées auquel sont rattachées sept équipes de recherche qui travaillent sur 05 projets PRFU et 1 PNR.

De son côté, le Professeur Faissal Azouaou, responsable du système d'infor-

mation, relations extérieures et coopération au sein de l'ESTIN, a évoqué la gestion numérique de l'établissement.

Il cite, à titre d'exemple, le data center, les logiciels de gestion au sein de l'école comme celui de la bibliothèque et celui de l'enseignement à distance. Il a aussi abordé la coopération avec d'autres établissements aussi bien en Algérie qu'à l'étranger.

«Nous avons plusieurs conventions de coopération en Algérie et avec des universités de plusieurs pays comme le Canada, la France, la Tunisie, le Sénégal et la Côte-D'Ivoire », a-t-il expliqué.

Cela sans parlé, a-t-il indiqué, des conventions signées avec NESDA (ex ANSEJ) et des entreprises et associations, entre autres.

Le même responsable n'a pas omis de parler aussi, sur un autre volet, de l'arrêté ministériel n° 1275 du 27 septembre 2022

portant sur le mécanisme « un diplôme, une Startup, un diplôme un brevets ».

« Nous encourageons le montage de projets innovants par nos étudiants », a-t-il soutenu, tout en annonçant le lancement d'un incubateur au sein de l'ESTIN, l'ouverture d'un CDE, centre du développement de l'entrepreneuriat, pour la sensibilisation et l'accompagnement des porteurs de projet. S'agissant de la gestion des infrastructures et de la logistique, Mme Lyliya Aberkane, secrétaire générale de l'ESTIN, estime que tout le personnel de l'école veille au bon fonctionnement de l'établissement afin d'assurer les bonnes conditions de travail et de scolarité pour les étudiants.

Enfin, on peut dire qu'en quelques années seulement d'existence, l'ESTIN fait sa mue. Un grand reportage, avec plus de détails sur cette école supérieure en sciences et technologies de l'informatique et du numérique sera publié la semaine prochain dans notre quotidien.

